

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départts limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63
Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés
Par Série de 30 abonnements..... 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

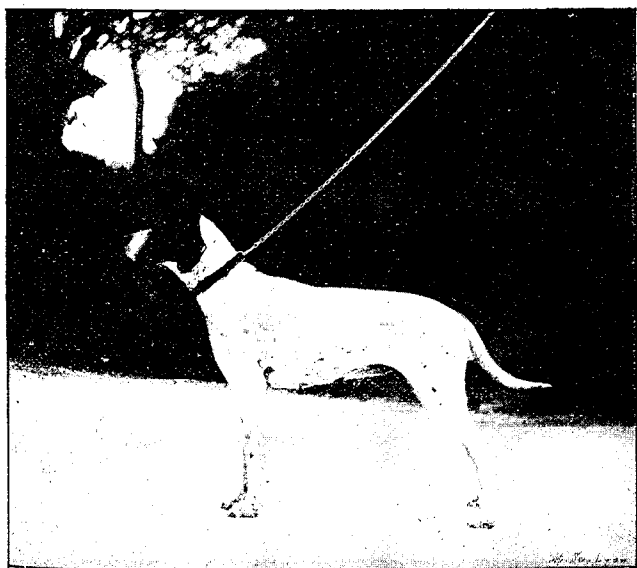
En raison de la Fête Nationale, nos correspondants sont priés de nous adresser leurs communications de manière à ce qu'elles nous parviennent mardi soir, 12 juillet, au plus tard.

SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

Exposition Canine de Dijon.

A propos de l'Exposition canine de Dijon, nous lisons dans *Le Petit Saint-Hubert*, journal de chasse et pêche paraissant à Limoges, l'entrefilet suivant :

« L'Exposition canine de Dijon, organisée par la Société canine du Sud-Est, vient de pleinement réussir. Gloire et honneur à cette Société qui fait si bien les choses !!



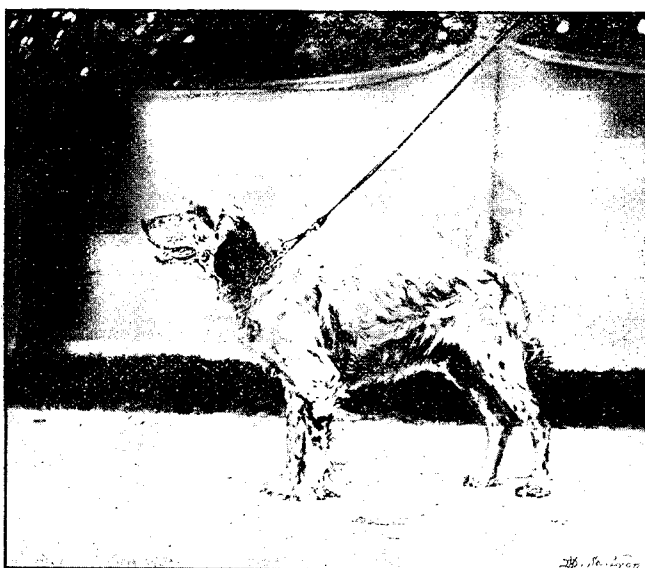
Archiduchesse, à M. P. Mulard
Prix d'honneur des Pointers.

Les chiens, naturellement moins nombreux qu'à Paris, étaient de premier ordre; beaucoup revenaient lauréats de Paris.

Les juges triés sur le volet : M. le comte E. de Montal, président de la Société canine du Sud-Est, pour les chiens d'arrêt continentaux; pour les chiens courants, le

D^r Coillot; pour les pointers, le président du Pointer-Club Français, le D^r Luc Arbel. Les setters, retrievers et spaniels, étaient jugés par M. P. Lamaignère, membre du Setter-Club Français et président du Spaniel-Club Français. M. Mulard, le célèbre éleveur de tant de lauréats, jugeait les teckels, les fox-terriers, les levriers, les chiens de garde, d'utilité et de luxe. La besogne était lourde pour chacun, mais les jugements ont été peu contestés, ce qui est rare avec des juges uniques. Toutes les races étaient merveilleusement représentées. Je ne prétends pas dire que l'Exposition canine de Paris était inférieure à celle de Dijon, mais certaines classes étaient supérieures à Dijon.

Nous n'avons que des compliments à faire à la Société canine du Sud-Est et, en fait d'encouragement, nous nous contenterons de dire très sérieusement et sans arrière pensée, ce que Mac-Mahon disait au nègre : « Continuez ».



Captain Bold, à M. P. Baron
1^{er} Prix des Field Trialers. (setters).

LISTE DES RÉCOMPENSES (Suite)

DEUXIÈME GROUPE. — Chiens d'arrêt de races continentales. — Prix spécial : 100 francs, offerts par la « Société de répression du braconnage dans la Côte-d'Or » au plus beau chien d'arrêt de race continentale (chien ou chienne). — *Blanchette*, chienne braque de l'Ariège, à M. Henri Baillet.

Prix d'honneur (3), médaille de vermeil offerte par le journal *Lyon-Sport*, au propriétaire du plus beau braque (chien ou chienne). — *Blanchette*, chienne braque de l'Ariège, à M. H. Baillet.

12^e classe. — Braques blancs et oranges, dits de Saint-Germain (mâles et femelles). — *Tom of Cuire*, à M. Dubouis.

13^e classe. — Braques bleus d'Auvergne (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Faust*, à M. Brunet-Lecomte.

14^e classe. — Braques Dupuy (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Cham*, à M. Maurice Tassin ; **2^e prix** : *Mac*, à M. Tassin.

15^e classe. — Braques du Bourbonnais (mâles et femelles). — **2^e prix** : *Léo*, à M. Frédéric Bernier.

16^e classe. — Braques d'autres races françaises et continentales (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Blanchette*, chienne braque de l'Ariège, à M. Baillet. — **2^e prix** : *Cora*, chienne braque de l'Ariège, à M. Baillet. — **3^e prix** : *Flore*, chienne braque de l'Ariège, à M. Méjean.

17^e classe. — Classe de jeunes pour braques âgés de 6 mois au moins et de 15 mois au plus. — **1^{er} prix** : *Porthos*, chien bleu d'Auvergne à M. Barré. — **2^e prix** : *Rita bab'on*, braque Dupuy, à M. A. Blain.

18^e classe. — Epagneuls d'autres races françaises et continentales (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Tom*, à M. le comte de Robiano ; **2^e prix** : *Stop de Sanvic*, à M. Julien Ribière.

21^e classe. — Griffons à poil laineux (mâles et femelles). — **1^{er} prix** : *Rita*, à M. Freschet.

22^e classe. — Griffons à poil dur (mâles et femelles). — **2^e prix** : *Dick Barbarossa*, à M. Horace Bourdillon.

24^e classe. — Classe de Field Trialers, pour chiens ou chiennes d'arrêt de races continentales ayant remporté un prix, une mention ou un certificat de mérite à un Field Trials français ou étranger. — **1^{er} prix** : *Cham braque Dupuy*, à M. Maurice Tassin.

TROISIÈME GROUPE. — Chiens d'arrêt de races anglaises. — **Pointers.** — **Prix spécial**, 75 francs offerts par le Pointer-Club français au plus beau pointer mâle, ayant remporté un prix, une mention ou un certificat de mérite dans un Field Trials français ou étranger, *Lark of Meirelbeke*, à M. J. Huguet.

Prix d'honneur (n° 6), 75 francs, au propriétaire du plus beau pointer (mâle ou femelle), *Archiduchesse*, à M. P. Mulard.

25^e classe. — Pointers (pesant 25 kilogs, au moins) (mâle). — **1^{er} prix** : *Polo*, à M. Lacroix. — **2^e prix** : *Pande Tancremont*, à M. P. Mulard. — **3^e prix** : *French Boy*, à M. J. Huguet.

26^e classe. — Pointers (pesant 25 kilogs 1/2 au moins) (femelles). — **1^{er} prix** : *Archiduchesse*, à M. P. Mulard. — **2^e prix** : *Sapho de la Giraudière*, à M. le Dr Chaffard.

27^e classe. — Pointers pesant moins de 25 kilogs (mâles). — **1^{er} prix** : *James of Roosteren*, à M. James Barbou, de Roosteren.

28^e classe. — Pointers pesant moins de 22 kilogs 1/2 (femelles). — **1^{er} prix** : *Pretty-Lark*, à M. Charles Rochard. — **2^e prix** : *Lark of Meirelbeke*, à M. J. Huguet. — **3^e prix** : *Aïda*, à M. Barbou, de Roosteren.

29^e classe. — Classe de jeunes, pour pointers, mâles et femelles, âgés de 6 mois au moins et 15 mois au plus. — **1^{er} prix** : *French Boy*, à M. J. Huguet. — **2^e prix** : *Dina belle*, à M. Budin. — **3^e prix** : *Nadia*, à M. Hù.

30^e classe. — Classe de Field Trialers, pour pointers, mâles ou femelles, ayant obtenu un prix, une mention, ou un certificat de mérite à un field trials français ou étranger. — **Prix unique** : *Lark of Meirelbeke*, à M. J. Huguet.

31^e classe. — Classe de couples, pour un couple ou une paire de pointers, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe ouverte. — **Prix unique** : *Pan de Tancremont et Archiduchesse*, à M. T. Mulard.

Setters. — **Prix d'honneur** (n° 7) : 75 francs au propriétaire du plus beau setter anglais, gordon ou irlandais (mâle ou femelle). — *Blue prince de Montplaisir*, à M. Rossigneu.

Prix d'honneur (n° 8) : Diplôme d'honneur au propriétaire du plus beau setter anglais (mâle ou femelle). — *Blue prince de Montplaisir*, à M. Rossigneu.

Prix d'honneur (n° 9) : Diplôme d'honneur au propriétaire du plus beau setter gordon (mâle ou femelle). — *Star of Brussels*, à M. Eugène Guiol.

Prix d'honneur (n° 10) : Diplôme d'honneur au propriétaire du plus beau setter irlandais (mâle ou femelle), *Briand II*, à M. A. Grare.

32^e classe. — Setters anglais (mâles). — **1^{er} prix** : *Blue prince de Montplaisir*, à M. Rossigneu. — **2^e prix** : *Captain Bold*, à M. P. Baron. — **3^e prix** : *Rusticus*, à M. Raymond P. Peyrac. Mention très honorable : *R. Rubis de Montplaisir*, à M. Rossigneu.

33^e classe. — Setters anglais (femelles). — **1^{er} prix** : *Reine de Montplaisir*, à M. de Rossigneu. — **2^e prix** : *Mabel W. II.*, à M. P. Baron. — **3^e prix** : *Miss Helyett*, à M. W. Christin.

34^e classe. — Classe de jeunes, pour setters anglais, mâles ou

femelles, âgés de 6 mois au moins et de 15 mois au plus. — **1^{er} prix** : *Blue Belle de Montplaisir*, à M. Rossigneu. — **3^e prix** : *Mico de Montplaisir*, à M. Rossigneu.

35^e classe. — Setters gordon (mâles). — **1^{er} prix** : *Star of Brussels*, à M. Eugène Guiol. — **2^e prix** : *Heather Bruce*, à M. Eugène Guiol.

36^e classe. — Setters gordon (femelles). — **2^e prix** : *Doll of Brussels*, à M. Eugène Guiol. Mention simple : 138.

38^e classe. — Setters irlandais (mâles). — **1^{er} prix** : *Briand II*, à M. A. Grare.

Setters irlandais (femelles). — **1^{er} prix** : *Carrig Belle*, à M. P. Mulard. — **2^e prix** : *Marquise*, à M. Grare.

41^e classe. — Classe de Field Trialers pour setters (mâles ou femelles) ayant obtenu un prix, une mention ou un certificat de mérite à un Field Trials français ou étranger. — **1^{er} prix** : *Captain Bold*, à M. P. Baron. — **2^e prix** : *Rusticus*, à M. Raymond P. Peyrac. — **3^e prix** : *Wild Jack*, à M. Dr Chaffard.

42^e classe. — Classe de couples, pour un couple ou une paire de setters anglais, gordon et irlandais, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe ouverte. — **Prix unique** : *Briand II et Marquise*, setters irlandais, à M. A. Grare.

(A suivre.)

CHASSE et CHIENS

INFORMATIONS

Le gibier en 1898. — Les chasseurs avaient peut-être lieu de s'inquiéter, pour le gibier, de la persistance du mauvais temps et de l'abondance des pluies. Eh bien ! au contraire, il arrive, paraît-il, de tous côtés, de fort bonnes nouvelles sur la plume et sur le poil.

Le terrain humide est moins dangereux pour les couvées et les portées que le terrain trop sec, qui offre des crevasses où tombent et meurent les cailletaux, les perdreaux échappés de l'œuf, les lapereaux et les levreaux évadés du gîte.

En Beauce, les caillies et les perdrix sont en abondance ; elle seront « prêtes » au coup de fusil un peu plus tard, à cause du manque de chaleur, qui a retardé les couvées, mais voilà tout. Du Berry, du Poitou, de la Gascogne, on signale des quantités de lièvres.

Bref, si l'on en croit les journaux cynégétiques, cette année 1898 promet de compter parmi les meilleures.

✠ Nous lisons dans le *Chasseur Pratique*, moniteur officiel de l'Union des Sociétés de chasseurs de France :

« Le procès-verbal de la séance du conseil de l'Union ne pourra paraître que dans le prochain numéro. Mais nous sommes heureux d'annoncer que M. Paul Caillard a été élu, à l'unanimité, président de l'Union des Sociétés de chasseurs de France.

« Tous nos collègues s'en réjouiront. Nous sommes sûr d'être leur interprète en adressant ici nos vifs remerciements à l'éminent sportsman qui veut bien accepter d'être à notre tête et mettre au service des chasseurs, pour la défense de leur cause, son activité, sa compétence incomparable, sa grande influence personnelle et le prestige de son nom.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux pigeons de Lyon.

Les trois jours de concours ont été très intéressants grâce à un vent du nord assez fort qui rendait des oiseaux, déjà bons, très difficiles et même impossibles à tuer. La lutte a donc été très mouvementée et pleine d'imprévu. Malheureusement, les prix alléchants de Spa, Ostende et autres stations thermales ont éloigné beaucoup de tireurs étrangers et les prix ont été disputés par 16 tireurs seulement.

Dimanche 3 juillet, la poule d'essai a été partagée entre MM. Brasseur, Gazagne Joseph et Soubès 7/7. Dans le

Grand prix (première journée, 5 pigeons), six tireurs ont leurs 5 oiseaux: MM. Tincott, Brasseur, Andremaise, capitaine Joë, Gazagne Joseph et Lablatinière.

La poule réglementaire a été partagée par M. Chaveriat, capitaine Joë et Coulet.

La poule au doublé est gagnée par M. Bernus $\frac{2}{2}$.

Lundi 4 juillet, MM. Brasseur et Bernus se partagent la poule d'essai.

Dans le **Grand prix de Lyon** (2^e journée, 7 pigeons), M. Tincott arrive premier avec 12/12 et les 2^e, 3^e, 4^e sont partagés entre MM. le capitaine Joë, Gazagne et Lablatinière 11/12.

La poule réglementaire handicap est partagée entre MM. Tincott, Brasseur et Chaveriat.

La poule au doublé est gagnée par MM. Brasseur, capitaine Joë et Soubès, après un premier tour où 6 doublés ont été faits.

Fort remarqué le tir de M. Tincott qui, très en forme, a fait une série de 20 pigeons.

Mardi 5 juillet, dans le **Grand prix handicap**, M. Lablatinière arrive premier 10/10 et M. Soubès, second 9/10; MM. Jasigi et Coulet se partagent la troisième place.

La poule réglementaire a été partagée entre MM. Bernus et de St Trivier.

Ont encore pris part à ces concours, MM. Chalandon, Pelocier, Anglois, Dufier, Laporte, etc.

Les tirs aux pigeons de Lyon, pour l'année 1898, ont pris fin avec ces trois journées, et l'on a pu constater que la Société est en pleine prospérité et que notre ville possède un champ de tireurs dignes de lutter avec les meilleurs fusils étrangers.

The PULLER.

Tir aux pigeons de Charbonnières.

Voici les résultats de jeudi, 7 juillet:

Le **Prix d'Ouverture** a été partagé entre MM. Telluoc André et Déségrivais l'un 7/7.

La poule réglementaire a été partagée entre MM. Telluoc et Léo 9/9.

MM. Léo et Soubès se partagent la poule au doublé.

Ont encore pris part à ces tirs MM. Chalandon, Damour, capitaine Joë, Lablatinière, Charrin, Coltois, etc.

Dimanche, 10 juillet, à 2 h. $\frac{1}{2}$. — **Prix des Courses**, 1,000 fr. Handicap, 7 pigeons. Entrée: 40 fr.

2 pigeons manqués mettent hors concours.

Le 1^{er} recevra 600 fr. et 30 0/0 sur les entrées. Le 2^e recevra 250 fr. et 20 0/0 sur les entrées. Le 3^e recevra 150 fr. et 20 0/0 sur les entrées. Le 4^e recevra 15 0/0 sur les entrées.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 27 mètres. Entrée: 30 fr.

Poule au doublé, 2 pigeons à 24 mètres. Entrée: 10 fr.

Tir aux pigeons de Spa.

Mercredi 29 juin. — **Prix de la Houille**, handicap, 28 tireurs. — 1. baron de Baré, 23 mètres, 9/9; 1. vicomte G. de Beughem, 27 mètres 9/9; 3. M. de Bellefroid, 8/9.

Poule réglementaire. — 1 pigeon à 27 mètres, 18 tireurs. — 1. M. Robinson, 7/7; 1. comte J. de Liedekerke, 7/7.

D'autres poules ont encore été gagnées par MM. Duperron et Roberts.

Jeudi 30 juin. — **Prix de la Lesse**, handicap, 24 tireurs. — 1. vicomte G. de Beughem, 27 mètres 5/5; 1. M. Crespi, 25 mètres 5/5; 1. M. J. Simonis, 23 mètres, 5/5.

Poule réglementaire. — 1 pigeon à 27 mètres, 17 tireurs. — 1. M. Briasco, 10/10; 1. M. de Chastelier, 10/10.

Deux autres poules ont encore été gagnées par MM. Duperron et vicomte G. de Beughem.

Vendredi 1^{er} juillet. — **Prix du Marteau.** — Handicap. 500 fr. et un objet d'art. — 1. Comte de Liedekerke, 25 m., 22/22; 2. M. G.-F. Sertevens, 24 m. $\frac{1}{2}$, 21/22.

La Poule réglementaire, un pigeon à 27 m., a été gagnée par le vicomte G. de Beughem.

Samedi 2 juillet. — **Prix de Winamplanché.** — Handicap, 500 fr., et un objet d'art. — 1. Vicomte G. de Beughem, 27 m. $\frac{1}{2}$, 18/18; 2. Baron P. Lunden, 22 m., 17/18.

Les poules ont été gagnées par MM. Stranger et Wauters.



ROWING

Compte-Rendu des Courses de Villevert-Neuville

CLUB NAUTIQUE DE LYON

Régates Internationales du 3 juillet.

C'est toujours avec plaisir que l'on se retrouve sous les frais ombrages de Neuville et, dimanche dernier, personne n'a manqué au rendez-vous. Le matin, quelques nuages sombres et une petite averse pouvaient faire craindre un après-midi pluvieux. Il n'en a rien été, heureusement, et la pelouse était garnie comme aux plus beaux jours, d'une foule amenée par les moyens de locomotion les plus divers.

Dans la tribune officielle avaient pris place les présidents des Sociétés engagées, MM. Lumpp, du *Club Nautique de Lyon*; Guillet, de l'*Union Nautique*; Goumy, du *Cercle de l'Aviron*; Rochefort, des *Régates Lyonnaises*; Margue, des *Régates Mâconnaises*; Sanlaville, de la *Société Nautique de Villefranche*; M. Barbozat représentait la *Société Nautique de la Marne*.

M. Page était starter et M. Coulon juge à l'arrivée.

M. Legros, nommé juge-arbitre par les délégués des sociétés engagées, a suivi les courses en voiture.

Toutes les épreuves se sont disputées sur 1,800 mètres, en ligne droite.

Voici les résultats:

I. — 1 rameur (Débutants). — 4 inscrits en ligne. — 1. Larue, C. N. L.; 2. Alloud, C. A. L.; 3. Jambon, C. N. L.; N. P., Georges, R. L.

Les trois premiers restent en ligne pendant 600 mètres, puis Larue se détache pour gagner de deux longueurs sur Alloud qui en a autant sur Jambon. Georges, en retard, s'est arrêté.

Les trois jeunes scullers classés font bonne impression; ils courent convenablement et leur direction est bonne.

Georges est plus neuf que les autres.

II. — 2 rameurs seniors. — 4 inscrits, 3 en ligne. — N. S. P. P. Cyrano, S. N. de la Marne. — 1. Réséda (Laurent, Lelarge) U. N. L.; 2. Cricket (Lachal, Varenne), C. A. F.; 3. Vieux Zèbres (Perrin, Soubeyran).

Cricket prend une demi-longueur sur Vieux Zèbres et Réséda dans les premiers 100 mètres; puis Réséda lâche Vieux Zèbres et passe bientôt Cricket pour gagner très facilement.

Réséda a un peu progressé; les deux autres restent stationnaires.

III. — 1 rameur (Juniors). — 10 inscrits, 7 en ligne. — N. S. P. P. Bourgeois, C. A. L.; XXX et Jambon, L. N. F. I. — Martinet, S. N. de la Marne; 2. Soubeyran, C. N. L.; 3. Michaud, R. L. — N. P. Larue, C. N. L.; Elter, C. A. L.; Legrand, R. M. et Wild, U. N. L.

Martinet part en tête, puis rentre dans le peloton de tête composé de Michaud, Elter et Soubeyran. Les autres, Legrand, Larue et Wild forment un second groupe.

SUCCURSALE DES CYCLES MEDINGER

A. REYNARD
DIRECTEUR
Avenue de Saxe, 176, LYON

A 400 mètres, Michaud a un petit avantage sur Martinet, mais cela ne dure pas car Michaud, qui a sans doute voulu aller trop vite, rétrograde à la 4^e place; à 120 mètres, il est abordé par Etter qui abandonne.

Martinet est alors bien détaché et gagne aisément suivi à deux longueurs par Soubeyran. Michaud est troisième à égale distance, Les autres se sont arrêtés en route.

Martinet est un junior de couple, hors de paire, qui n'a donné vraiment sa mesure qu'en première série.

Soubeyran a fourni une bonne course; il est en progrès sensible.

Michaud s'est épuisé à vouloir passer Martinet et a bien moins fini qu'à l'ordinaire.

IV. — Yoles franches à 4 rameurs débutants. — 6 inscrits, 5 en ligne. — N. S. P. P. *Incertaine*, C. N. L. — 1. *Fée Printemps* (Mérat, Sacco, Larue, Castor), U. N. L.; 2. *Sans-Secousse* (Clere, Barut, Creuset, Dulac), C. A. L.; 3. *Quand même* (Chanut, Issartel, Lepage, Réverchon), R. L. — N. P. *Laulette* (Lapp, Michon, Perret, Curillon), S. N. de Villefranche; *Etudiants* (Montant, Montangerand, Béchard, Fraisse), R. M.

Fée Printemps, *Sans-Secousse* et *Quand même* se détachent de suite de *Laulette* et d'*Etudiant*.

A 400 mètres, *Fée Printemps* a une longueur sur *Sans Secousse*, mais celle-ci lutte vaillamment et talonne sa rivale jusqu'à l'arrivée sans perdre de terrain.

Quand même se laisse rejoindre par *Laulette* qui finit engagée.

Fée Printemps s'était endormie à l'ombre de ses lauriers; elle a eu un moment d'émoi à la fin, lorsque *Sans Secousse* s'est mise à la taconner. Cette dernière est en progrès sensibles.

Quand même, *Laulette* et *Etudiants* contiennent également de bons éléments que la lutte consacrerait.

Quand même et *Laulette*, ayant eu contestation, se sont même offert le luxe d'un second parcours qui s'est effectué après la course.

Quand même a gagné.

V. — 2 rameurs, armement libre. — Inscrits, 3 en ligne. — N. S. P. P., *Chilosa* (Laurent et Guillon) U. N. L.; 1^{er} *Nonoche*, (Soubeyran et Perrin), C. N. L.; 2. *Gracieuse*, (Saive et Michaud), R. L.; 3. *Patache*, (Curillon, Large), S. N. Villefranche.

Nonoche et *Gracieuse*, en double sculls, luttent pendant 800 mètres, puis *Nonoche* se détache et gagne, en somme, facilement.

Patache avait un bateau de couple avec barreur et n'a pas été dans l'affaire.

Nonoche et *Gracieuse* ont encore besoin de se fondre pour avoir l'aspect d'équipes homogènes. *Patache* manquait de classe et son barreur la désavantageait encore.

VI. — 4 rameurs juniors. — 4 inscrits, en ligne. — 1^{er} *Vagabonde* (Monnier, Gabardini, Ailloud, Lallaimode), C. A. L.; 2. *Paimpolaise* (Dumontet, Wild, Lardon, Crépier), U. N. L.; 3. *Voraces* (Legrand, Brignon, Voyard, Léautier), R. M. — N. P. *Silencieuse* (Bertholet, Descollonge, Bastener, Coquet), R. L.

Vagabonde démarre très vite et prend, en 100 mètres, une demi-longueur aux trois autres restés alignés.

A 400 m., *Paimpolaise* se dégage de *Voraces* et de *Silencieuse*, qui luttent courageusement, et *Vagabonde* ne gagne plus.

A 800 m., *Vagabonde* n'a plus qu'un tiers de longueur sur *Paimpolaise*, qui a elle-même deux longueurs sur les suivants. *Paimpolaise* regagne toujours pouce à pouce et à 1.400 m., il y a bord à bord avec *Vagabonde*.

Une belle lutte s'engage alors entre les deux leaders qui, à ce moment, ont vraiment une jolie allure, et il est difficile de prévoir qui gagnera, lorsque tout à coup le trois de *Paimpolaise* reçoit une telle embardée que le bateau s'arrête, que les trois hommes cessent un instant de ramer.

La lutte est finie, le but est là et *Vagabonde* le franchit avec 3/4 de longueur d'avance. *Paimpolaise* est seconde à deux longueurs de *Voraces* et de *Silencieuse*, près l'un de l'autre.

Vagabonde a, comme dans ses courses précédentes, affirmé sa valeur et sa ténacité à la lutte.

Paimpolaise, bien revenue dans la seconde moitié de la course, pouvait espérer la victoire; elle l'aurait peut-être obtenue si certains de ses rameurs s'abstenaient de regarder leurs pelles d'aviron en leurs concurrents.

Voraces et *Silencieuse* ont également bien couru, et, en somme, l'épreuve a présenté de bout en bout un intérêt soutenu.

VII. — 1 rameur senior. — 7 inscrits, 5 en ligne. — N. S. P. P. Michaud, R. L. et Perrin, C. N. L. — 1^{er} Martinet, S. N. de la Marne; 2^e, Laurent, U. N. L.; 3^e, Saive, R. L. — N. P., Soubeyran, C. N. L. et Guillon, U. N. L.

Martinet part très rapidement et prend une demi-longueur en

quelques coups; les autres restent d'abord alignés puis, à 300 m., Saive et Laurent se dégagent de Guillon et de Soubeyran.

Guillon rétrograde peu à peu et abandonne. Revenu au bord, il constate que son arrière est plein d'eau.

A 800 m., Martinet a toujours une demi-longueur sur Laurent, qui, à plusieurs reprises, tente d'améliorer sa situation sans y parvenir.

A 1.200 m., Laurent tâche encore une fois de passer, puis, n'obtenant pas de résultat immédiat, il ralentit un instant. Martinet se dégage alors et, même par une longueur 1/2, mais, se dirigeant trop vers la rive droite, il perd son avance et Laurent lui revient dessus. Les deux bateaux finissent presque sur la même ligne, Martinet ayant un très léger avantage.

Martinet, grand et bien découpé, est un sculler formé à la bonne école de la Marne; c'est tout dire! Sa passée est longue et très vive; ses mouvements sont bien rythmés.

Laurent a fourni de meilleures courses; il ne ramait pas avec entrain et son allure était inégale et il oubliait totalement de faire de l'arrière.

Saive manque de préparation en skiff, Soubeyran s'est bien défendu.

VIII. — 2 rameurs juniors. — 7 inscrits, en ligne. — 1^{er} *Dormeuse* (Monnier, Gabardin), C. A. L.; 2^e, *Les Fluets* (Chambon, Lallaimode), C. A. L.; 3^e, *Poil aux Pattes* (Bastener, Descollonge), R. L. — N. P., *Guigne Noire* (Saive frères), R. L.; *Gwendoline* (Barnoud, Larue), C. N. L.; *La Taupe* (Voyard, Léautier) R. M. et *Turbulente* (Dumontet, Wild), U. N. L.

Dormeuse, *Les Fluets* et *Turbulente* partent en tête, suivis de *Poil aux Pattes*, *Guigne noire*, *La Taupe* et *Gwendoline*, dans cet ordre.

A 800 m., *Turbulente* et *La Taupe* ont abandonné et *Les Fluets* mènent par 1/3 de longueur sur *Dormeuse*, à une longueur de *Poil aux Pattes* qui devance avec *Noire* et *Gwendoline*.

A 1200 m. *Les Fluets* sont une longueur sur *Dormeuse* qui en a autant sur *Poil aux Pattes*. Un peu plus loin *Les Fluets*, vigoureusement attaqués par *Dormeuse*, cèdent la première place et *Poil aux Pattes*, très bien revenu aussi, manque de peu le second rang.

Cette fin de course a été fort intéressante. *Dormeuse* a fait preuve des qualités qui distinguent *Vagabonde* à 4.

Les Fluets et *Poil aux Pattes* ont fait une jolie course.

Guigne-Noire et *Gwendoline* manquent d'ensemble.

La Taupe et *Turbulente* paraissent se ressentir de leur course à 4.

IX. — 4 rameurs seniors. 4 inscrits, 1 en ligne. — N. S. P. P. *Soyeuse* et *Vagabonde* C. A. L. et *Feu Follet* C. N. L. — 1^{er} *La Faridondon* (Laurent, Guillon, Daclin, Lelarge) U. N. L., row-ower.

Cette épreuve était le clou de la journée, mais, par suite des incidents que nous allons relater, elle en a été l'ombre.

Une première fois, *Feu Follet* ne courant pas, trois bateaux viennent se ranger sous les ordres du stater. *Vagabonde* et *Soyeuse* du C. A. L., et *La Faridondon* de l'U. N. L. Le sort a voulu que le bateau de l'*Union* fût placé entre ses deux rivaux du Cercle. Au signal ces derniers font un fougueux départ et, bien alignés, ils prennent 3/4 de longueur à l'*Union* dans les 300 premiers mètres, en même temps que *Vagabonde*, placée sur la rive droite, oblique vers la rive gauche et force l'*Union* à en faire autant de crainte d'un abordage immédiat qui laisse le champ libre à *Soyeuse*.

Un moment, la situation de l'*Union* semble devenir critique car elle commence à ramer, de chaque côté, dans les bouillons de ses deux adversaires.

Cependant l'effort a été trop violent pour *Vagabonde* qui, fatiguée par ses courses précédentes, baisse d'allure et, à 800 m., est en retard de deux longueurs. *Soyeuse* a toujours 3/4 de longueur sur l'*Union* mais celle-ci, dégagée d'un côté, a repris un peu de champ et commence à regagner visiblement. A 1200 m., elle n'a plus qu'une demi-longueur de retard quand *Soyeuse* fait un crochet de son côté et l'aborde; les rameurs de l'*Union* s'arrêtent et lèvent la main. L'arbitre crie à la *Soyeuse* de s'arrêter, celle-ci regarde la voiture de l'arbitre, marque un moment d'hésitation, puis continue malgré les avis réitérés de l'arbitre.

Vagabonde, qui s'est rapprochée pendant l'incident, continue aussi et pousse *Soyeuse* sur la fin du parcours.

L'arbitre aurait pu prendre, sur l'heure, une décision rigoureuse à l'égard de *Soyeuse*. Il a préféré que l'incident fût réglé sportivement par une nouvelle épreuve courue le jour même, et en a prévenu de suite les intéressés.

L'*Union* est remontée immédiatement au départ, mais *Soyeuse* et *Vagabonde* n'ont rien voulu entendre, sous le prétexte que, s'étant poussées sur la fin du parcours, elles seraient en état d'infériorité. Il leur fut répondu qu'au lieu d'éviter cet inconvénient ils n'avaient qu'à s'arrêter lorsque l'arbitre le leur avait ordonné.

Le délégué du Cercle proposa ensuite, à titre de transaction, de suspendre la solution du différend jusqu'à la course à 4 seniors de Mâcon (19 juillet) et d'attribuer les prix de Neuville suivant le classement obtenu à Mâcon.

L'arbitre répondit qu'il maintenait sa décision, mais que, puis-que les deux bateaux du Cercle ne voulaient absolument pas recourir aujourd'hui, il consentirait à s'entremettre pour faire accepter ce compromis par l'Union. Les rameurs de celle-ci refusèrent en arguant que ce n'était pas la première fois que *Soyeuse* les gênait en course et qu'il fallait que cela finisse ; que, d'autre part, il pouvait se produire, dans la semaine, un incident quelconque susceptible de modifier leur forme et même de les empêcher d'aller à Mâcon ; qu'au surplus, un nouvel incident pouvait surgir, avec d'autres équipes et fausser encore une fois la solution du différend.

Toute conciliation devenant impossible, il ne restait qu'à donner un nouveau départ. La *Faridondou* accomplit seule le parcours et l'arbitre lui attribua le 1^{er} prix, les deux autres retournant à la société organisatrice comme non disputés.

A ce moment, le délégué du Cercle déposa une réclamation contre l'arbitre parce que celui-ci n'était pas muni des attributs de sa fonction (!) et qu'à certains moments on ne pouvait voir les équipes qui sont masquées par les arbres.

Or, l'incident s'est produit en un endroit absolument dégagé et, pendant toute la soirée, la voiture de l'arbitre a seule suivi les courses. Celui-ci est d'ailleurs bien connu des rameurs.

Bref, comme il s'agissait de l'application du règlement, le prix a été réservé et la *Fédération du Sud-Est* aura à se prononcer. Attendons donc !

Tout cela ne va guère huiler les rapports entre les deux sociétés en cause. Dimanche, les partisans de l'une et de l'autre étaient fort échauffés, et ceux qui se figurent les Lyonnais froids et compassés ont pu constater que le sport nautique avait le don de les faire sortir de leur naturel. Est-ce un bien ou un mal ? *Chi lo sa ?* F. L.

Régates Internationales du 14 juillet.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné le programme de ces régates qui, s'encadrant dans les réjouissances habituelles du 14 juillet, auront lieu, comme les années précédentes, entre les ponts du Change et d'Ainay ; elles seront rehaussées par la présence des équipes de la Marne et de Roubaix, mais le champ si accidenté dans lequel les courses auront lieu ne nous permet pas d'apprécier les chances des divers concurrents qu'il aurait été intéressant de voir aux prises dans le bassin de Villevert.

Aviron Vichyssois

Programme des Régates internationales du dimanche 17 juillet, à 2 heures du soir.

I. — Deux avirons de pointe avec barreur, juniors. 1.500 m. 2 vir. Entrée: 10 fr. 1^{er} prix, 100 fr.; 2, 50 fr. 3, 30 fr. 4, 20 fr.

II. — Skifs seniors 1.200 m., 2 vir. Entrée 5 fr. 1^{er} prix, 100 fr.; 2, 40 fr.; 3, 20 fr.; 4, 10 fr.

III. — Quatre avirons de pointe avec barreur, juniors, 2.000 m., 2 vir. Entrée: 20 fr. 1^{er} prix, 200 fr.; 2, 120 fr.; 3, 50 fr. 4 30 fr.

IV. — Deux avirons de pointe avec barreur, seniors, 1.500 m., 2 vir. Entrée: 10 fr. — 1^{er} prix: 200 fr.; 2, 100 fr., 3, 50 fr. 4, 20 fr.

V. — Skifs juniors. 1.200 m., 2 vir. Entrée: 5 fr. — 1^{er} prix: 60 fr.; 2, 40 fr.; 3, 20 fr.; 4, 15 fr.; 5, 10 fr.

VI. — Quatre avirons de pointe avec barreurs, seniors. 2.500 m., 3 vir. Entrée: 20 fr. — 1^{er} prix, 400 fr.; 2., 200 fr., 3, 80 fr.; 4, 40 fr.

Observations. — Les inscriptions doivent être adressées au président, au siège social, hôtel de la Seine, place du marché, en y joignant le montant intégral des entrées. Les adhésions seront reçues jusqu'au dimanche, 10 juillet.

Règlement de la *Fédération Française des Sociétés d'Avion*.

Les rameurs dont les Sociétés ou Fédérations ont des règlements qui leur interdisent d'accepter des prix en espèces pourront les faire convertir en objets d'art de même valeur. Prière d'en informer la Société organisatrice avant la clôture des engagements.

Le Président: X. MÉNAT.

Nota. — Pour tous renseignements complémentaires et pour les inscriptions, s'adresser à M. Michel Durand, architecte à Vichy (Allier).

Des cartes de demi-place sur le réseau P.-L.-M. seront mises à la disposition des Sociétés qui en feront la demande avant le 7 juillet.

Fédération du Sud-Est.

Le Comité de la Fédération du Sud-Est s'est réuni, à Villevert-Neuville, le dimanche, 3 juillet, à 11 heures du matin, dans la tribune du *Club Nautique de Lyon*.

Etaient présents : MM. Wettengel, vice-président ; Legros, secrétaire ; Perrin, Besagni, Barbezat, Sanlaville, Charnay, Dormoy, Garçon.

Excusé : M. Boucharlat, président.

Après échange de vues entre tous les délégués, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité :

Programme des championnats de France qui seront donnés à Villefranche, sur la Saône, le dimanche 14 août 1898 :

Parcours. — Le parcours adopté est celui compris entre les kilomètres 42 et 40, c'est-à-dire : le départ à 200 mètres en aval du pont de Beauregard et l'arrivée à 400 mètres environ du pont de Frans.

Les tribunes seront placées sur la rive droite près de l'arrivée.

Il sera facile de suivre les courses en voiture sur la rive gauche.

La ligne de course est absolument droite et il est possible de voir la course entière de l'arrivée.

Un plan sera établi et publié par le journal *l'Aviron*.

M. Legros annonce que le *Rowing-Club Italien* a avisé la Fédération Française que l'ordre des *Championnats d'Europe* était fixé comme suit : un rameur ; quatre rameurs ; deux rameurs ; double-sculls ; huit.

Il est décidé que le même ordre sera observé pour les Championnats de France, dont les autres épreuves seront intercalées de façon à permettre aux rameurs, participant à deux courses de se reposer.

En conséquence, l'ordre suivant est adopté :

Ordre des Courses. — I. — Un rameur senior ; II. — Périssoires ; III. — Quatre rameurs seniors ; IV. — Un rameur junior ; V. — Deux rameurs seniors ; VI. — Yole franche à quatre rameurs débutants n'ayant pas pris part à des courses en séries générales ; VII. — Double-sculls seniors ; VIII. — Huit rameurs seniors.

Les courses commenceront à deux heures et se suivront de trente minutes en trente minutes.

Engagements. — Ils devront être adressés à M. Legros, secrétaire de la Fédération Française, 1, quai Rambaud, Lyon. Ils seront clos le mercredi, 10 août, à six heures du soir, dernier délai.

Prière d'indiquer bien exactement les couleurs des maillots et des casquettes.

Médailles. — Il sera donné à chaque rameur arrivé premier un insigne en argent ; aux deuxièmes, une médaille en argent ; aux troisièmes, une médaille de bronze.

Insignes et médailles seront gravés commémorativement.

Différents objets pourront être affectés à une ou plusieurs courses.

La Société de Villefranche ne paiera aux équipes aucune indemnité de parcours.

Subventions. — La Société de Villefranche a l'intention de solliciter des subventions en espèces ou objets d'art des pouvoirs publics.

En ce qui concerne M. le Président de la République, la Fédération Française se chargera de faire elle-même la demande.

Divers. — Les bateaux devront être adressés en gare de Villefranche-sur-Saône.

Les Sociétés de Lyon offrant de prêter deux voitures aménagées pour le transport de bateaux, ces voitures, avec des

hommes, seront à la disposition des équipiers pour le transport des bateaux de la gare à la Saône.

La S. N. de Villefranche verra différents hôtels de la ville et fera connaître leurs prix aux équipes qui voudraient rester plusieurs jours.

Une voiture sera au service des équipiers pour les remonter au point de départ sur la rive gauche.

En outre, il sera établi des tribunes pour le public et pour le jury, un garage couvert pour les bateaux à proximité du départ et avec gardien jour et nuit, des pontons d'embarquement et de débarquement au départ et à l'arrivée, un kiosque pour la musique, un buffet, un garage de bicyclettes, un vestiaire à l'arrivée des rameurs.

La Société de Villefranche se propose d'obtenir le concours d'une musique militaire et fera le nécessaire à ce sujet.

Après les concours aura lieu un banquet par invitations personnelles.

A l'issue du banquet aura lieu la distribution des prix et un vin d'honneur sera offert aux équipiers.

Championnats régionaux du Sud-Est.

Ils auront lieu le dimanche 7 août, à deux heures du soir, dans le bassin de Villevert-Neuville.

L'ordre et le nombre des courses sont les mêmes que ceux indiqués ci-dessus pour les championnats de France. Toutefois il n'y aura pas de course en yole franche à quatre débutants, les rameurs de cette catégorie devant se mesurer le dimanche suivant à Villefranche.

Est supprimée également la course en skiffs débutants qui s'est donnée les années précédentes.

Chaque rameur gagnant recevra une médaille d'argent petit module gravée commémorativement.

La date de clôture des engagements sera fixée dans une prochaine réunion.

Régates internationales de Paris (24 juillet).

Le secrétaire rappelle que le Comité central de la Fédération Française a décidé dans sa dernière séance, d'envoyer le plus possible d'équipes aux régates que la Fédération Parisienne se propose de donner à Suresnes, le 24 juillet.

Tous les délégués en prennent note et promettent d'engager leurs sociétés à agir dans ce sens.

La séance est levée à 11 heures 40.

Le Secrétaire : LEGROS.

HIPPISME



LES COURSES

Courses de Charbonnières.

19 juillet 1898. — C'est demain qu'ont lieu les courses annuelles hippiques — est-ce bien le mot ? — qui, de tout temps, ont attiré une foule des plus élégantes à l'Hippodrome de Ste-Luce. Nul doute qu'elles n'aient, demain, leur succès habituel et que mulets et ânes ne se comportent de façon à mettre en gaieté l'assistance.

J'aime peu, pour ma part, le mulet, bêtement têt, comme tous ceux qui manquent... de caractère. Je leur préfère de beaucoup les ânes, aussi têtus sans doute, mais ayant dans l'œil, lorsqu'ils se battent, un je ne sais quoi de blagueur, qui m'a toujours fait croire que si ce sont des philosophes, ce sont des philosophes ironistes.

Une course d'ânes que je me permets de conseiller, parce qu'elle est de nature à dérider les plus moroses,

c'est celle que j'ai vu pratiquer en Italie et dans notre Midi. Ce sont des courses de lenteur, le premier prix étant attribué au *dernier arrivé*. Et il ne faut pas croire que le résultat en soit facile à obtenir. Chaque âne est monté, non par son propriétaire, mais par un concurrent qui naturellement à tout intérêt à pousser sa monture, dans l'espoir de faciliter ainsi la victoire à la bête qui lui appartient. C'est un vrai régal pour les yeux et la rate.

S. D'A.

Voici le programme :

1^{re} course. — **Prix des Haras** (Tous ânes montés). — 1. : 100 fr., 2. : 50 fr., 3. : 20 fr. — Entrée : 5 fr.

2^e course. — **Prix du Comité** (Ânes au-dessous d'un mètre). Course attelée. — 1. : 100 fr., 2. : 25 fr. — Entrée : 5 fr.

3^e course. — **Prix de la Source** : Haies (Tous ânes). — 1. : 100 fr., 2. : 70 fr., 3. : 30 fr. — Entrée : 5 fr.

4^e course. — **Prix des Dames** (Ânes au-dessus d'un mètre). Course attelée. — 1. : 100 fr., 2. : 25 fr. — Entrée : 5 fr.

5^e course. — **Grand Prix** (Ânes hongres et ânesses). — 1. : 300 fr., 2. : 150 fr., 3. : 50 fr. — Entrée : 10 fr.

6^e course. — **Prix Ste-Luce** (Mules et mulets au-dessous de 1 m. 35). — 1. : 100 fr., 2. : 50 fr., 3. : 20 fr. — Entrée : 5 fr.

7^e course. — **Prix des Baigneurs** : Steeple (Tous ânes). — 1. : 120 fr., 2. : 60 fr., 3. : 30 fr. — Entrée : 5 fr.

La 2^e et 4^e course seront doublées s'il y a plus de quatre partants. La 6^e n'aura lieu que s'il y a quatre partants.

Courses d'Aix-les-Bains

La Société des Courses d'Aix-les-Bains, de plus en plus prospère, a décidé, cette année, d'augmenter encore le nombre de ses réunions ; il y aura donc, sur le coquet hippodrome de Marlioz, quatre journées de courses, les 24, 26, 28 et 31 juillet.

En voici le programme :

Dimanche 24 juillet. — **Prix du Gouvernement de la République** (course plate), 2,000 francs.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (course de haies), 1,500 francs.

Prix de la Société d'Encouragement, 2^e série (course plate), 5,000 francs.

Prix de Marlioz (Handicap international) (course plate), 1,500 francs.

Prix du Cercle (Steeple-chase Handicap international), 5,000 francs.

Mardi 26 juillet. — **Prix du Revard**, à réclamer (course plate), 2,500 francs.

Prix d'Annecy (course de haies, International, 2,500 francs.

Prix de la Ville d'Aix-les-Bains (course plate), 6,000 francs.

1^{er} prix de la Société des Steeple-Chases de France (6^e série), 2,600 francs.

Jeudi 28 juillet. — **Prix du Nivolet**, à réclamer (course plate), 1,500 francs.

Prix de Chambéry (course de haies international-handicap), 1,500 francs.

Prix de la Villa des Fleurs (course plate), 5,000 francs.

Prix de Hautecombe (Handicap international) (course plate), 4,000 francs.

Prix du Mont-du-Chat (Steeple-Chase international, 3,000 fr.

Dimanche 31 juillet. — **Prix du Chemin de fer** (trot attelé), 1,200 francs.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Military 2^e série), objet d'art, valeur 800 francs.

Prix de la Société d'encouragement du demi-sang (trot monté), 1,800 francs.

Prix de la Savoie (Military), 1^{re} série, officiers, objets d'art, valeur 1,500 francs.

Prix du Conseil général (Military, 3^e classe, sous-officiers), objet d'art, valeur 225 francs.

Billets d'aller et retour. — A l'occasion des courses, la Compagnie P.-L.-M. délivrera dans toutes les gares de son réseau, situées dans un rayon de 200 kilomètres d'Aix-les-Bains, ainsi que dans ses gares de Paris et de Marseille, des billets d'aller et retour, valables du 23 juillet au 1^{er} août.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE VILLEFRANCHE

Voici le programme des courses qui auront lieu sur cet hippodrome le dimanche, 17 juillet :

Courses au Trot

Prix de l'Élevage (trot monté et attelé), 2,000 francs pour chevaux entiers, hongres, et juments de demi-sang, âgés de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements suivants : Rhône, Ain, Loire et Saône-et-Loire.

Les chevaux de 3 ans, partiront à 3,400 mètres; de 4 ans, à 3,200 mètres; ceux de 5 ans et au-dessus, à 3,250 mètres.

Les chevaux ayant obtenu une vitesse de 1'45" et au-dessus au moment de la course, reculeront de 25 mètres.

Les chevaux du Rhône et de l'Ain, avanceront de 100 mètres sur leur distance respective.

1,200 francs au premier; 500 francs au deuxième; 200 francs au troisième; 100 francs au quatrième.

Poids pour âge pour les chevaux montés, poids libre pour les chevaux attelés.

Entrée : 20 francs; Forfait : 10 francs.

Prix des Circonscriptions (au trot attelé ou monté). — 2,500 francs pour chevaux entiers, hongres et juments âgés de 3 ans et au-dessus :

1^{er} Nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Annecy, Perpignan, Tarbes, Rodez, Aurillac, Villeneuve-sur-Lot, Libourne; 2^e nés ou élevés en France, appartenant depuis le 1^{er} janvier 1898, à des propriétaires domiciliés dans le département de ces circonscriptions, 1,500 francs au premier; 600 francs au deuxième; 300 francs au troisième; 100 francs au quatrième.

Entrée : 30 francs; Forfait : 20 francs.

Les chevaux ayant une vitesse supérieure à 1'40" partiront à 3,500 mètres; ceux ayant une vitesse de 1'40" inclus à 1'45" exclus, partiront à 3,400 mètres; ceux ayant une vitesse de 1'45" inclus à 1'50", partiront à 3,300 mètres; ceux ayant une vitesse de 1'50" ou au-dessous, partiront à 3,200 mètres.

Les chevaux n'ayant pas de vitesse constatée mais ayant couru trois courses dont le compte rendu aura été publié au *Bulletin officiel* partiront à 3,200 mètres; de même ceux ayant couru deux courses seulement, à 3,300 mètres.

Les chevaux n'ayant pas de vitesse ou n'ayant pas couru au moins deux courses publiques partiront à 3,500 mètres.

La fraction de seconde comptera pour la seconde entière.

Grand International (trot attelé). — 1,800 francs pour chevaux et juments de toute espèce et de tout pays, âgés de 3 ans et au-dessus. Les chevaux ayant obtenu en France, une vitesse constatée supérieure à 1'34" partiront à 3,500 mètres; une vitesse de 1'34" et au-dessous à 3,450 mètres; de 1'36" et au-dessous à 3,400 mètres; de 1'38" et au-dessous à 3,350 mètres; de 1'40" et au-dessous de 3,300 m.; de 1'45" et au-dessous à 3,200 m.; de 1'50" et au-dessous à 3,150 m.

Les chevaux n'ayant jamais couru en France partiront à 3,500 m.; ceux ayant couru au moins deux fois en course publique constatée au *Bulletin officiel* sans avoir obtenu de vitesse, partiront à 3,200 m.; ceux ayant couru trois ou plusieurs fois en course publique à 3,450 m.; la fraction de seconde comptera pour la seconde entière. — 1,000 francs et la moitié des entrées au premier; 500 francs au deuxième; 200 francs au troisième; 100 francs au quatrième. Entrée : 20 francs.

Prix des Amateurs (trot attelé). — Objet d'art pour chevaux et juments de toute espèce et de tout pays, âgés de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné en France un premier prix de 1,000 fr. ou une somme de 3,000 fr. en espèces ayant paru au *Bulletin officiel*; les chevaux engagés dans l'une des épreuves de la réunion sont exclus de ce prix des amateurs.

Les chevaux ayant gagné depuis le 1^{er} janvier 1896, jusqu'au moment de la course, plusieurs premiers prix (objets d'art ou espèces) figurant au *Bulletin officiel*, partiront à 3,500 m.; un premier prix à 3,450 m.; un ou plusieurs deuxième prix, à 3,400 m.; un ou plusieurs troisième prix, à 3,375 m.; un ou plusieurs quatrième prix ou n'ayant jamais couru, à 3,350 m.

Les chevaux ayant couru sans avoir gagné au moins un quatrième prix, partiront à 3,325 m.

Les chevaux appartenant depuis janvier 1898 à des propriétaires domiciliés dans le département du Rhône, avanceront de 50 m. Les

amateurs n'ayant pas conduit plus de deux fois en course publique, avanceront de 50 m.

Quatre objets d'art aux quatre premiers. Entrée : 10 fr.

Handicap de Clôture (international attelé ou monté). — 1,000 fr. pour tous chevaux et juments ayant couru dans l'une des épreuves de la réunion (Prix des amateurs, exceptés) sans y avoir gagné un premier prix : 500 fr. au premier; 300 fr. au deuxième; 150 fr. au troisième; 50 fr. au quatrième. Entrée : 10 fr.

Le handicap sera publié sur l'hippodrome; tableau du pesage, après le prix des amateurs.

Distance minima 2,800 mètres.

Clôture des engagements pour ces cinq courses, le mercredi 6 juillet, à 6 heures, chez M. F. Boujard, secrétaire de la Société de Villefranche-sur-Saône.

Les Commissaires :

MM. A. VIAILLY, F. JACQUET, F. BOUJARD.

Courses Militaires

(Steeple-chase militaire de 3^e série (sous-officiers).

Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 150 francs au premier.

Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 100 francs au deuxième.

Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 75 francs au troisième.

Pour sous-officier de l'armée active, montant des chevaux de troupe. Poids commun : 75 kil.

Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge.

Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de troisième série, portera 2 kil. de surcharge par course, gagnée dans cette série.

Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de troisième série ou un steeple-chase militaire de série supérieure.

Le sous-officier qui montera son cheval d'armes, recevra 3 kil. de décharge.

(Distance 1600 mètres).

Steeple-chase militaire de troisième série (officiers).

Un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur maxima de 800 fr. au premier.

Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'arme (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course.

Poids : chevaux de demi-sang : 75 kil.

Poids : chevaux de pur sang : 80 kil.

Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de deuxième série portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série.

Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de deuxième série ou un steeple-chase militaire de première série.

L'officier qui montera son cheval, recevra 3 kil. de décharge.

(Distance 2,000 m.)

Clôture des engagements, le 7 juillet, à Villefranche, secrétariat des Courses.

COURSES DE CHALAMONT

Dimanche 31 juillet, à 2 heures.

Prix de la Société Sportive d'encouragement (au trot monté). 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés dans la deuxième circonscription d'inspection générale des haras, comprenant les circonscriptions de : Annecy, Blois, Cluny et Pompadour, âgés de 3 ans, montés au trot, et n'ayant jamais gagné trois premiers prix en France ou à l'étranger.

Prix du Conseil général (Course plate au galop) Hacks et Hunters. — 600 fr. dont 400 offerts par le Conseil Général de l'Ain et 200 fr. par la Société des courses.

Prix de la ville de Chalamont (Courses de haies). Officiers et Gentlemen. — 700 fr. dont 650 fr. offerts par la ville de Chalamont, pour tous les chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant pas couru, depuis le 1^{er} janvier dernier, dans d'autres courses (plates ou à obstacles), que celles réservées aux Hacks et Hunters, montés par des officiers ou des gentlemen, selon le règlement de la Société de Sport de France.

Prix de la culture (Au trot monté). — 1,000 fr. offerts par le Conseil Général de l'Ain, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de l'Ain, issus d'un étalon de pur sang ou demi-sang approuvé ou simplement autorisé par l'Administration des Haras.

Prix de la circonscription (Au trot attelé). Voitures à deux roues. — 500 francs pour chevaux entiers, hongres et juments, de 3 à 6 ans, nés et élevés dans la circonscription des haras de Cluny et d'Annecy.

Pour les Courses, les engagements seront reçus jusqu'au mercredi 27 juillet, avant 8 heures du soir, au Secrétariat de la Société de Courses, à Chalamont.

Chaque engagement devra être fait par écrit sur une feuille distincte et contenir, sous peine de nullité : 1° le nom l'origine (nom du père et de la mère), la robe, le sexe et l'âge du cheval engagé ; 2° le nom du propriétaire et ses couleurs ; 3° le *montant de l'entrée ou du plus gros forfait, s'il y a lieu* ; 4° le montant des sommes gagnées précédemment. Les propriétaires étant seuls responsables des poids à faire porter à leurs chevaux et distances à leur faire parcourir devront en faire la déclaration dans leurs bulletins d'engagement. Ces conditions seront rigoureusement observées.

La tenue de course est de rigueur.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Charles Gros, secrétaire de la Société des Courses, à Chalamont.

Concours Hippique de Dijon.

Le concours qui a eu lieu à Dijon, il y a quinze jours, a obtenu un succès considérable. Soixante-trois officiers se sont présentés dans les concours militaires et vingt-sept dans les épreuves civiles. Enfin, les chevaux d'élevage ont été mieux représentés que les années précédentes.

Une innovation qui fera époque dans l'histoire des concours hippiques, et qui est due à l'habile et sympathique organisateur, M. de Witkowski, a obtenu un plein succès. C'est un concours de gros obstacles. Il fallait faire un tour et demi avec un oppendich, barre, haies, mur à 1 m. 30 de hauteur et une rivière de 4 mètres. Il y a eu dix-neuf partants. C'est M. Bérillie, du 19^e dragons, qui a remporté la timbale ; il a accompli le parcours sans une seule faute, aux acclamations de tout un public élégant et nombreux. Cinq parcours ont été faits avec deux quarts de faute seulement, et il n'y a pas eu une chute, pas un accident, grâce à la bonne confection des obstacles.

En somme, le succès a été considérable pour le Comité de la Société hippique de Dijon, présidé par le général de Comtet et admirablement secondé par MM. Troubat, R. et Charles de Salverte, de Grésigny, marquis d'Agrain, Adeleine, etc., etc.

Les jurys des classes étaient présidés par l'inspecteur des Haras de la circonscription et par le directeur du Haras de Besançon.

La coupe a été gagnée par *Hova*, à M. Simon.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

TIR

A Turin

Il nous est impossible de donner, par le menu, le détail des fêtes magnifiques qui viennent de se dérouler à Turin. Le troisième concours général de tir italien marquera, dans l'histoire du tir en Italie, une étape d'autant plus intéressante qu'elle a fourni aux tireurs de ce pays l'occasion, si impatiemment attendue par eux, d'inaugurer le fusil modèle 1891. Le gouvernement avait, en effet, et pour la première fois, mis à la disposition du comité deux mille cinq cents de ces armes ; les tireurs ont été unanimes à reconnaître les qualités du nouveau fusil italien qui ne le cède en rien aux autres armes actuellement en usage en Europe.

C'est même avec ce fusil que notre camarade Moreaux, de Rennes, a exécuté son tir de vitesse et s'y est classé brillamment.

Mais revenons au concours.

Organisation excellente, installation bonne, commissaires dévoués et d'une courtoisie parfaite : telle est l'impression que rapportent du concours de Turin les tireurs français qui, au nombre de 30 environ, y ont participé. Ils ont eu, d'ailleurs, avec leurs camarades suisses, tous les honneurs, et la sympathie qui s'est, dès le début, manifestée à leur égard, ne s'est pas démentie un seul instant.

A la cantine, au cortège officiel, partout les acclamations

ont salué nos tireurs, et nos camarades Perrier et Moreaux ont eu assez à faire de répondre, à tour de rôle, aux toasts vibrants adressés aux « tiratori francesi ».

Le jour du match, notamment, un toast a été porté par le président du concours, M. le général Durand de la Penne, à M. Harent qui, en sa qualité de vice-président de l'Union, avait été délégué pour représenter officiellement les tireurs français à Turin.

M. Harent a, très éloquemment rappelé les visites faites par les tireurs italiens au concours national français de 1891 et au concours de Lyon de 1897, ajoutant que le magnifique concours de Turin ne pouvait qu'affermir encore les sentiments de bonne et franche camaraderie qui unissent les tireurs des deux pays. Puis, au milieu d'applaudissements et de chaleureux vifs, M. Harent a porté un toast au Roi d'Italie.

A ce moment la musique municipale de Turin a joué les hymnes français et italien, pendant que les tireurs, debout sur les tables, manifestaient bruyamment leur enthousiasme.

A noter, en passant, que presque tous les discours prononcés à la cantine l'ont été en français.

Au point de vue technique, les épisodes saillants du concours ont été : le match international, toujours si empoignant et où nos tireurs se sont merveilleusement comportés ; le tir de vitesse de clôture et la très belle série de 44 cartons suivis faite par M. Valerio, de Turin, qui a remporté le 1^{er} prix des championnats individuels.

Nous donnons plus loin les résultats détaillés du match et du tir de vitesse ; ces deux épreuves ont été favorisées de la gracieuse visite des duchesses Lætitia et Hélène d'Aoste, qui se sont fait présenter successivement les tireurs du match et ont eu pour chacun un mot aimable.

La bonne grâce et le charme des deux duchesses ont fait une vive impression. Quelqu'un, à côté de nous, a dit : « Si les jolies femmes s'intéressent au tir, son avenir est assuré ! »

C'est au duc d'Aoste qu'est échue la mission de présider la distribution solennelle des prix ; il en a profité pour féliciter tout particulièrement les lauréats français. Cette distribution avait réuni au polygone del Martinetto une affluence considérable.

Notre cadre restreint ne nous permet pas de nous étendre davantage sur cette belle manifestation. Disons seulement que nous n'oublierons jamais les fêtes de Turin, et que les tireurs français seront heureux le jour où ils pourront, soit dans le nord, cette année, soit à Marseille l'année prochaine, soit à Paris en 1900, rendre à leurs camarades italiens l'accueil qu'ils en ont reçu.

En attendant, nous tenons à leur exprimer notre bien vive gratitude pour cet accueil si aimable et si cordial ; M. le générale Durand de la Penne et M. Cirillo Cerutti ont droit, particulièrement, à toute notre reconnaissance.

Nous allons oublier de parler d'un nouveau venu dans le monde du tir : l'*Hymne des Tireurs*, qui a conquis d'emblée les faveurs de la cantine et que nous voudrions voir faire son tour du monde, devenant ainsi un chant international ; la musique en est, d'ailleurs, vraiment originale et enlevante. A propos de cantine, celle de Turin était parfaite au double point de vue de l'installation et des menus.

Un dernier mot : plus de huit cents objets offerts par l'aristocratie italienne, les municipalités et les sociétés, formaient une magnifique exposition de prix qui fera bien des heureux et laissera, hélas ! bien des regrets...

F. MONOD.

M. Harent, président de la Société de tir de Lyon, vice-président de l'Union, de retour à Lyon, a lancé aux organisateurs de Turin le télégramme que voici :

Général Durand de la Penne, président concours tir. Turin.

Tireurs français vous remercient chaleureusement de l'accueil qui leur a été fait à Turin. Je vous prie de vouloir bien accepter pour vous-même et transmettre aux membres de votre comité l'expression de notre profonde gratitude et de notre inaltérable amitié. HARENT.

M. le général Durand de la Penne, président du concours, a répondu dans les termes suivants :

« Harent, président Société Tir, Lyon.

« Merci pour votre aimable souvenir de notre concours. Veuillez remercier tireurs français et les assurer de toute notre amitié et sympathie. »

Général DE LA PENNE.

Voici les résultats du match international :

1. Tireurs français.....	4447 points.
2. Tireurs italiens.....	4325 —
3. Tireurs suisses.....	4216 —

Champion du match. M. Paroche, français, 936 points.
Médaille d'or au meilleur tir debout, M. Paroche, français, 298 points.
Médaille d'or au meilleur tir à genou, M. Staheli, suisse, 322 points.
Médaille d'or au meilleur tir couché, M. Moreaux, français, 322 points.

L'équipe française était composée de MM. Allair, de Savenay ; Cavadini, de Paris ; Dufier, de Lyon ; Moreaux, de Rennes ; Paroche, de Rennes. — Délégués au jury: MM. Harent, de Lyon ; Moreaux, de Rennes.

L'équipe italienne était composée de MM. Carassale, de Florence ; Cerutti, de Turin ; Magagnini, de Rome ; Tirotti, de Turin ; Valerio, de Turin. — Délégués au jury: MM. Cerutti, de Turin ; Duce, de Turin.

L'équipe suisse était composée de MM. Hirschy, de Neuchâtel ; Jullien, de Genève ; Luthy, de Genève ; Richardet, de Chaux-de-Fonds ; Staheli, de Saint-Gall. — Délégués au jury: MM. Jullien, de Genève ; Richardet, de Chaux-de-Fonds.

Les tireurs hollandais inscrits n'ont pu, par suite de la maladie de deux d'entr'eux, prendre part au match. Néanmoins, les délégués des nations représentées à Turin ont, à l'unanimité, décidé que le 3^e match aurait lieu en Hollande, en 1899, et, séance tenante, ont pris l'engagement d'y participer.

Voici les résultats du tir de vitesse (50 cartons de 32 centimètres à 300 mètres) :

1. Luthy, Genève, en 13' 14" ; 2. Kellemberg, Saint-Gall, en 14' 30" ; 3. Moreaux, Rennes, en 15' 20" ; 4. Valerio, Turin, en 16' ; 5. Bertolini, Rome, en 16' 50" ; 6. Rossi, Padoue, en 16' 54" ; 7. Vitonatti, Turin, en 18' 5" ; 8. Cerutti, Turin, en 18' 49" ; 9. Hirschy, Neuchâtel, 19' ; 10. Jullien, Genève, en 19' 46" .

La plupart de ces lauréats, y compris le capitaine Moreaux, ont fait leur tir de vitesse avec le nouveau fusil italien.

Tir de Neuchâtel

Une bonne nouvelle pour les tireurs qui se rendront à Neuchâtel.

La Cie du Jura-Simplon vient de décider que les billets de toutes classes délivrés pour Neuchâtel donneraient droit au retour gratuit, sans aucune formalité à accomplir.

Les tireurs français, entrant en Suisse par Genève, Porrentruy ou les Verrières, n'auront donc qu'à prendre à la frontière un billet d'aller pour Neuchâtel, et la simple présentation de ce même billet suffira pour le retour.

Nous rappelons que les Compagnies françaises délivreront aussi des feuilles de route à demi-tarif jusqu'à la frontière.

Les 8^e et 9^e listes de souscriptions portent à 163,716 fr. le total, à ce jour, des dons reçus pour le tir fédéral de Neuchâtel.

Les Tireurs Français à Vienne. — Les tireurs français ont été reçus officiellement à leur arrivée à Vienne, dimanche matin, par le comité central.

Le président, baron de Gudunus, a exprimé sa reconnaissance de la venue des tireurs français, représentant ce beau pays, pour lequel il a une sympathie profonde.

M. Mériillon, président de l'Union, répond que les tireurs ayant un terrain commun, l'amour de la patrie, les tireurs français ont été heureux d'accepter l'invitation de leurs camarades viennois et de saluer l'empereur, dont l'Autriche-Hongrie fête le glorieux jubilé.

Le drapeau de l'Union a été acclamé et a été déposé dans la salle d'honneur.

A la grande fête qui a eu lieu, à l'occasion du concours de tir, les tireurs français, groupés à la table d'honneur, ont été l'objet d'une manifestation chaleureuse. La Marseillaise a été exécutée deux fois ; elle a été acclamée par 4,000 tireurs debout, ainsi que l'Hymne autrichien.

Il en a été de même au banquet d'adieu des tireurs qui a eu lieu sous la présidence du prince Trautmansdorff, ayant à sa droite le maire de Vienne, à sa gauche M. Mériillon, président des Tireurs français.

Le maire de Vienne a porté un toast aux étrangers et particulièrement aux Français.

M. Mériillon l'a remercié et a invité les tireurs Autrichiens à venir au concours national qui aura lieu en 1900, à Paris, pour renouer les liens d'amitié.

Une cravate offerte par les dames de Vienne a été attachée alors au drapeau de l'Union, au milieu de vives acclamations. Nos compatriotes ont remporté de nombreux prix.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de l'Armée Territoriale. — Dimanche, 10 juillet, séance au stand des Tireurs du Rhône, pour la continuation des tirs réglementaires gratuits, au fusil modèle 1874, et du concours du mois, au fusil modèle 1886, les tirs au revolver demeurant suspendus.

La dernière séance d'exercices est fixée au 17 juillet, le concours de fin d'année devant s'ouvrir le 7 août, dans le nouveau stand de l'armée.

Résultats de la première journée du concours mensuel :

Fusil : 1. MM. Martinez, 2. Haure-Placé, 3. Bise, 4. Lafay, 5. Janin.

Société des Tireurs du Rhône. — Voici les résultats du concours de juillet.

1^{re} catégorie. Série, 300 mètres — 1. MM. Fleury, 92 points ; 2. Berthon, 85 ; 3. Vially, 81 ; 4. Janin Jules, 75 ; 5. Vacher, 75 ; 6. Trinquet, 74 ; 7. Pilot, 73 ; 8. Richoud, 67 ; 9. Allègre, 60.

2^e catégorie. Centre, 200 mètres. — 1. MM. Keller-Dorian, 183 degrés ; 2. Roussy, 201 ; 3. Trinquet, 210 ; 4. Fleury, 369 ; 5. Marion, 401 ; 6. Frénéa, 407 ; 7. Guerry Pierre, 436 ; 8. Tignard, 437 ; 9. Julien Simon, 452 ; 10. Berthon, 473 ; 11. Roussel, 510 ; 12. Janin Jules, 523.

3^e catégorie. Série, 200 mètres. — 1. MM. Frénéa, 81 points ; 2. Dessirier, 76 ; 3. Piotti, 60 ; 4. Berlin.

Société de Tir de Lyon. — Résultats du concours public du dimanche 3 juillet, à 200 mètres (centre) :

1. MM. Janin, 110 degrés ; 2. Mégroz H., 114 ; 3. Dussuc, 163 ; 4. Reveil, 199 ; 5. Perrier M., 239 ; 6. Perrier V., 254 ; 7. Gagneur, 271 ; 8. Cornu, 307 ; 9. Juillet, 322 ; 10. Falque, 330 ; 11. Keller-Dorian, 347 ; 12. Tignard, 351 ; 13. Nain, 353 ; 14. Guerry, 355 ; 15. Martin H., 358.

☘ Dimanche 10 juillet, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche ; l'après midi, tir aux cartons réservé aux sociétaires.

L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Touristes Lyonnais. — *Palmarès du Grand concours de tir.* —

Catégorie : Public (160). — 1. MM. Serre, 157 ; 2. Sage, 157 ; 3. Huvel, 156 ; 4. Marquet, 154 ; 5. Trinquet, 154 ; 6. Arnaud, 153 ; 7. Peljardy, 150 ; 8. Vially, 150 ; 9. Bellegu, 149 ; 10. André, 149 ; 11. Andrieux, 148 ; 12. Noiray, 148 ; 13. Jeanneret, 148 ; 14. Chave, 146 ; 15. Foillieret, 145 ; 16. Grumwald, 144 ; 17. Keller-Dorian, 143 ; 18. Guerry, 143 ; 19. Lacroix, 142 ; 20. Hegelschweiler, 142.

Catégorie : Egalité (120). — MM. 1. Bellegu, 107 ; 2. Chave, 106 ; 3. Vially, 101.

Mouches journalières : M. Arnaud, 20.

Mouches sur l'ensemble du concours : 1. MM. Huvel, 179 ; 2. Arnaud, 154 ; 3. Serre, 73.

Catégorie : Dames (120). — 1. Mmes Bourgey, 98 ; 2. Bruyère, 98 ; 3. Lavernhe, 93 ; 4. Jullien, 84 ; 5. Roussel, 60.

Catégorie : Sociétaires (120). — 1. MM. Allègre, 116; 2. Jullien, 114; 3. Rousset, 113; 4. Courbis, 110; 5. Boulu, 105; 6. Veyssière, 99.
Catégorie : Egalité (40). — M. Rousset, 35.

Le palmarès sera adressé à tous les lauréats. La distribution des prix se fera le lundi 11 juillet, au siège de la Société, 23, rue Lanterne, à 8 h. 1/4 précises du soir.

Société des Tireurs du Mont-d'Or. — Le concours mensuel commencé dimanche dernier, 3 juillet, se continuera les dimanches suivants. Deux médailles vermeil, deux en argent, deux en bronze et huit diplômes d'honneur seront attribués aux meilleures séries et aux plus belles mouches.

Le prix ordinaire des munitions sera continué pour ce concours. Le stand du Mont-Cindre sera ouvert de 1 à 7 heures du soir. La distribution des prix aura lieu le premier dimanche d'août au Stand.

Un grand concours général sera ouvert à tous les tireurs les dimanches 7, 14, 21 et 28 août.

Service des tramways électriques du Pont-Mouton à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or toutes les vingt minutes.



CYCLISME

Par suite d'un accident de composition, nous ne pourrions publier que dans notre prochain numéro l'article de notre collaborateur des Houdières sur la course Lyon-Montalieu.

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Un nombreux public était venu assister dimanche à la réunion sportive du Vélodrome de la Tête-d'Or. Voici les résultats :

Match Castoldi-Datta. — 1^{re} manche, 1. Castoldi; 2^e manche, 1. Castoldi.

Amateurs. — 1. Carbon, 2. Zozo, 3. Balajat.

Internationale. — 1. Castoldi, 2. Datta, 3. Jacquet.

Régionale. — 1. Castoldi, 2. Datta, 3. Wiotte.

Tandems. — 1. Castoldi-Wiotte, 2. Datta Symer. 10 kilomètres avec entraîneurs. — 1. Zozo, 2. Patin, 3. Jacquet.

VÉLODROME DE GENAS

Union Vélocipédique Lyonnaise. — L'U. V. F. faisait courir, dimanche, au vélodrome de Genas, son championnat vitesse. Divisées en trois séries de 1000 mètres, elles ont été menées rapidement.

1^{re} série, 1^{er}, Artru; 2^e série, 1. Gauthier; 4^e série, 1. Mercier et Mermes, le meilleur second.

La finale, courue sur 3.000 mètres, a donné les résultats suivants :

1^{er}, Mercier, en 5'27"; 2. Artru, 5'27"1/5; 3. Gauthier; 4. Mermes.

Le jury était composé de M. Roussillon, président de l'U. V. F., Sage, du C. V., starter; Meunier, du R. C.; Artru, Camil et Dratnog.

Un superbe bouquet a été offert par Mme Delcellier à M. Mercier qui a été proclamé champion.

Excursionnist Sporting-Club. — Dimanche, 3 juillet, la jeune et florissante Société l'Excursionnist-Club de Lyon faisait courir, au Vélodrome de Genas, ses championnats annuel de fond et de vitesse.

Championnat de fond 50 kilomètres avec entraîneurs : 1^{er} E. Bohn en 14 32' 3/5; 2^e Bohn.

Championnat de vitesse 2.000 m. sans entraîneurs : 1^{er} Lhenry; 2^e Bini.

Brassard de la Société 1.000 m. : 1^{er} Lhenry.

Étaient présents au Jury : MM. Wurtz, Messire, juges à l'arrivée; M. Poléon, chronométrait; M. Fuzier, le jeune et sympathique président, donnait les départs.

Nous remercions ces Messieurs les membres du jury d'avoir bien voulu prêter leur concours pour la réussite de cette réunion.

Nos félicitations aux deux jeunes champions vainqueurs de cette réunion.

COURSES ET RÉUNIONS

LYON-VIENNE-LYON — Cette course, favorisée par un temps superbe, a obtenu un énorme succès. A une heure, les coureurs retirent leurs brassards et signent; le champagne leur est ensuite offert gracieusement par MM. Herrier et Joly, propriétaires de la Brasserie Genevoise. A 3 heures, 53 coureurs répondent à l'appel et le départ leur est donné à 3 h. 8 par M. Richard, président de la « Pédale Lyonnaise ».

A 5 h. 13' 34" 2/5, arrive M. Legros, de la « Pédale Lyonnaise », qui accomplit le parcours en 2 h. 5' 34" 2/5.

Viennent ensuite dans l'ordre MM. Papillon, Grenier, Joanny, Zeph, Coront, Raoul, Sig, Jaillet et Forestier.

Le Vélophile Oullinois. — Le championnat de fond que le V. O. a fait courir dimanche dernier, 3 juillet 1898, sur route, Oullins à Rive-de-Gier et retour, 70 kilom., a eu le plus grand succès. En voici les résultats : 1. Moutot, en 2 h. 9' 30"; 2. Villeneuve, en 2 h. 11'; 3. Monnet, Jules, en 2 h. 28'.

Cyclophile Villeurbannais. — Cette société faisait courir ses championnats de vitesse sur la route de St-Laurent-de-Mure (3 kilomètres), le dimanche 3 juillet, à 7 heures du matin. Voici les résultats des différentes épreuves par catégorie de coureurs :

Seniors. — 1. Valluy, 5' 20"; 2. Druguet G., 5' 22" 1/5.

Juniors (1^{re} catégorie). — Benoît, 5' 22".

Juniors (2^e catégorie). — 1. Curvat, 4' 32"; 2. Pédrini, 4' 47"; 3. Pétrud, 5' 1"; 4. Plassard, 5' 10"; 5. Sage, Philibert, 5' 22"; 6. Germain, 5' 24".

Ces courses, favorisées par un temps favorable, ont été superbement d'entrain, et les champions se sont séparés en se donnant rendez-vous pour les championnats de fond qui seront annoncés sous peu.

SAINT SYMPHORIEN. — Vélodrome de la Goyonnière. — Dimanche, 3 juillet, beaucoup de monde à la Goyonnière pour assister aux courses qui ont été favorisées par un temps superbe.

Le programme comportait : une course amateurs; une course vétérans; une course régionale; une course internationale.

Course amateurs en 4 séries, 1 finale : séries 3 tours, finale 9 tours : 1. Thibaut, 2. Rouhouze, 3. Mermet, 4. Fontanes.

Course vétérans, 12 tours, 3 partants : 1. Paret, 2. Constans, 3. Escoffier.

Course régionale, 2 séries de 6 tours, finale 12 tours : 1. Vernay, 2. Meunier, 3. Buer.

A cette course, Buer fait la réclamation d'avoir été coupé 2 fois par Vernay.

Internationale. En 2 séries de 6 tours, finale 12 tours : 1. Audras, 2. Meunier, 3. Vernay, 4. Fontanes.

Au départ, Meunier mène le train pendant 3 tours, Audras le passe et prend successivement de l'avance. Au 8^e tour, Vernay, qui tient la seconde place décolle au virage et vient s'abattre à la corde. Il se relève de suite et repart, sans même s'assurer si sa machine est en état.

A peine a-t-il fait 100 mètres que, de l'autre bout de la piste, il réclame une machine à ses camarades. On la tient à sa disposition et il n'a perdu qu'un demi-tour sur Meunier; mais malheureusement il est trop tard, et il est obligé de se contenter de la 3^e place.

Enfin, après les courses, chacun cherche à s'entraîner derrière la tripléte Vassela et la soirée se termine en un bal à la vogue d'Andrézieux.

Aussi, très tardivement, l'on rencontre encore des cyclistes à la Fouillouse se rendant à St-Etienne se reposer des émotions de la journée.

GRENOBLE. — Le Stade grenoblois a effectué dimanche sa sortie hebdomadaire. L'itinéraire que nous avons annoncé dans notre dernier numéro a été remplacé par la promenade, maintenant classique : Grenoble, Uriage, Vaulnaveys, Vizille et Pont-de-Claix.

Une vingtaine de stadistes prenaient part à la sortie. A Uriage, les cyclistes ont essayé l'entraînement sur le vélodrome. Au cours de

eur promena l'ils ont fait verbaliser un cocher atteint de vélophobie... Bravo les stadistes...

Demain dimanche, 10 juillet, première course sur route organisée par le « Stade Grenoblois » et réservée aux membres du club.

N. M.

DIJON. — Vélodrome du Parc. — C'est devant un public des plus clairsemés que se sont courues les épreuves organisées par la direction. Le clou de la réunion, le match Pichegru contre Simonet-Leblanc, à tandem, est revenu facilement au tandem comme il était à prévoir. Voici les résultats :

Match Pichegru contre Simonet-Leblanc. — 1^{re} manche, 3,000 m., 1^{er} le tandem facilement d'une bonne longueur ; 2^e manche, 5,000 m., 1^{er} Pichegru. Le tandem simule une lutte et se laisse passer par Pichegru.

Belle, 2,999 m., 1^{er} le tandem, très facilement Pichegru reste sur la roue du tandem.

4,900 m. Locale. 1. Pichegru, 2. Simonet, à une petite longueur ; 3. Leblanc. N. P. Berger et Alfred. Tours de piste contre la montre. (400 mètres).

1. Montis, 29" ; 2. Pichegru, 29" 3/5 ; 3. Simonet, 29" 4/5. Berger s'est vu infliger 3 fr. d'amende pour n'être pas parti dans cette épreuve où il était engagé.

Le tandem Simonet-Leblanc a fait un essai sur un tour de piste effectué en 27" 4/5.

Le Vélodrome du Parc donnera les 10, 14 et 17 juillet, de grandes courses de lauriers, landaises et provençales.

ALBERTVILLE. — Le Vélo-Club d'Albertville avait organisé, dimanche, une course sur route : 50 kil. du siège social au pont de Grésy-sur-Isère et retour ; elle a été gagnée par Galabrin et Gotteland, dead heat.

ROANNE. — L'Union des Cyclistes roannais a fait courir, dimanche, son championnat de fond sur le parcours Roanne-Digoin et retour, soit 110 kil.

Malgré la pluie, 17 concurrents se sont présentés et les résultats ont été assez satisfaisants.

Course de vitesse. — 1. Lauthé, 3 h. 28" ; 2. Vadon, 3 h. 34" ; 3. Lachat, 4 h. 5" ; Larouge, 5 h. 14" ; 5. Servajon, 5 h. 17".

Course sur route. — 1. Mayer, 3 h. 44" ; 2. Vallier, 3 h. 48" ; 3. Turk, 4 h. 2" ; 4. Mondière, 4 h. 24" ; 5. Ballery, 5 h. 9".

Vétérans. — 1. Berthier, 4 h. 32".

Une ovation a été faite au vainqueur qui a manqué de 2 minutes seulement le record local.

THONON-LES-BAINS. — La course des 100 kil. de l'U.V.F., favorisée enfin par le beau temps, a pleinement réussi.

Départ à 6 h. 6' du matin, par M. L. Carlot, chef consul. M. Bouvier, vice-président du V.C. de Thonon-les-Bains, jugeait les arrivées.

Malheureusement, deux des meilleurs coureurs, Faure, champion de plusieurs courses, et Maistre, champion du V.C. d'Annemasse, n'ont pu fournir tout le parcours, par suite d'accidents de machines.

Voici l'ordre des arrivées : 1. Simons, 9 h. 28" ; 2. Cunéo, 9 h. 36" 30" ; 3. Mieville, 9 h. 36" 34" ; 4. Bonet, 10 h. 5" ; 5. David, 10 h. 25".

Après la course, un banquet a réuni à l'hôtel de France, à Thonon-les-Bains, jury, contrôleurs, coureurs et cyclistes amis. M. L. Carlot a porté un toast aux participants à la course, ainsi qu'à l'U.V.F. qui avait favorisé cette épreuve de plusieurs prix importants.

ROUBAIX. — Le départ de la course classique du Bol d'Or a été donné samedi dernier, à sept heures, au Vélodrome, par M. R. d'Arnaud, président de la commission sportive de l'U. V. F.

A minuit, c'est-à-dire à la fin de la cinquième heure, Huret était en tête avec une dizaine de kilomètres d'avance sur Robb ; 2. Stein, 3. Ariès, 4. Waffelher, 5. et Maurice 6. formant la marche.

En voici, d'ailleurs, le résultat complet :

La course a été une facile victoire pour Constant Huret. Huret, 852 km. 462 ; Robb, 813 km. 250 ; Stein, 702 km. 978 ; Ariès, 689 km. ; Waffelher, 534 km. 991 ; Maurice, 387 km. 659.

ORLÉANS. — La course Paris-Orléans, organisée par le *Sporting-Club Amateurs*, a réuni soixante et onze partants. Mathé est arrivé premier, couvrant les 130 kilom., en 4 h. 32" 26" ; 2. Mion.

COURSES A VENIR

Fédération Cycliste Lyonnaise.

Programme des courses vélocipédiques du 14 juillet, données par la Municipalité Lyonnaise, au Vélodrome Municipal de la Tête-d'Or, sous la direction de la F. C. L.

1^{re} Course d'amateurs, objets d'art : 100, 50 et 25 fr.

2^e Course régionale, 3 prix : 125, 100, 75 fr.

3^e Course locale, 4 prix : 125, 75, 50 et 25 fr.

4^e Championnats amateurs F. C. L., médaille d'or.

5^e Championnats professionnels F. C. L., médaille d'or.

6^e Grand Prix de la ville de Lyon : 500, 300, 100 fr.

7^e Course de fond : 150, 100, 50 fr.

8^e Courses pédestres, 3 prix : 50, 30, 20 fr.

Les engagements doivent être adressés à l'adresse de M. le Président de la Fédération, au siège social, café Crozet, place Bellecour, dernier délai lundi soir, 11 courant.

Samedi soir, à 8 heures, au siège, réunion du Comité directeur. Ordre du jour :

1^{re} Formation du Jury pour les courses du 14 juillet.

2^e Engagements pour les championnats amateurs et professionnels de la Fédération Lyonnaise.

3^e Distribution des cartes d'entrée, au Vélodrome, pour les courses du 14 juillet.

La distribution des diplômes et médailles de la course du 24 avril, aura lieu le 26 juillet prochain, au siège.

Cyclophile Vaisois. — La réunion de course que doit donner le Cyclophile Vaisois, le 10 juillet prochain, au vélodrome de la Tête-d'Or, promet d'être très intéressante ; les diverses épreuves réservées aux sociétaires réunissent, dès aujourd'hui, un nombre d'engagements très important. La lutte sera des plus chaudes, étant donnée l'ardeur déployée à l'entraînement par les divers concurrents.

De plus, une course d'amateurs par invitation mettra aux prises les meilleures pédales des sociétés lyonnaises.

La musique l'« Echo de Vaise » bien connue à Lyon, est chargée de la partie artistique de la fête et se fera entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire, durant toute la durée de la fête.

Le soir, à 8 heures, dans les jardins de la Brasserie Comte, brillamment illuminés à l'électricité, aura lieu un grand bal sous la direction de M. Barjol.

Résultats de la course Lyon-Lissieu et retour (30 kilom.), organisée dimanche dernier par le Cyclophile Vaisois, à l'occasion de la Fête Sportive de la « Gauloise de Vaise » :

1^{er} Zeph, du Cyclophile Vaisois 53", un fusil Gras ; 2^e Ekerlin, du Cyclophile Vaisois 53" 5", 7 bouteilles de Champagne ; 3^e Lechin, du Cyclophile Vaisois 54", 25 bocks Lyonnais ; 4^e Lenoble, indépendant 54" 30", une canne artistique ; 5^e Carbonnet, du Cyclophile Vaisois 54" 35", un porte-bouquet cristal ; 6^e Lesca, du Cyclophile Vaisois 55", une médaille argent ; 7^e Alfred, indépendant 56", une médaille d'argent ; 8^e Custat, indépendant 58", une médaille d'argent ; 9^e Jos, indépendant, 59" 30" une médaille d'argent.

AIX. — Vélo-Club Aixois. — Programme des courses vélocipédiques données sous les auspices du « Vélo-Club Aixois », le dimanche 10 juillet 1898, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, sur le vélodrome d'Aix-les-Bains. Piste en ciment, de 400 mètres. Virages relevés, 37 0/0.

Première course, amateurs. Séries, 1,200 mètres, finale, 2,000 mètres. 3 prix, objets d'art.

Deuxième course régionale (haut-Rhône), bicyclettes. Séries, 1,200 mètres, finale, 2,000 mètres. 1^{er} prix, 100 francs ; 2^e, 75 francs ; 3^e, 50 francs.

Troisième course, grande internationale (bicyclettes). Séries, 1,200 mètres, finale 2,000 mètres. 1^{er} prix, 250 fr. ; 2^e, 125 fr. ; 3^e, 75 fr. 50 fr. au premier des séries non classés dans la finale.

Quatrième course, grande internationale (tandems). Séries, 2,000 mètres, finale, 4,000 mètres. 1^{er} prix, 150 francs ; 2^e, 75 francs ; 3^e, 50 francs.

Observations. — Le règlement des courses de l'U. V. F. sera seul appliqué dans les courses. Les bulletins d'engagement, pour être valables, devront parvenir à M. C. Collet, 96, rue de Chambéry, à Aix-les-Bains, le vendredi 8 juillet 1898, avant minuit. Il est interdit aux coureurs de se présenter au départ avec une tenue autre que celle portée par eux sur les bulletins d'engagement. Les coureurs devront se conformer au règlement intérieur du vélodrome.

ANNECY. — Vélo-Club d'Annecy. — Voici le programme des courses vélocipédiques et pédestres organisées par le Vélo-Club d'Annecy, sous les auspices de la municipalité, avec le concours de la fanfare municipale, le jeudi, 14 juillet 1898, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, sur la promenade du Pâquier : piste de 870 mètres (virages plats) : I. — Internationale-Bicyclette (ouverte aux cyclistes de tous pays). Séries, 2 tours de piste (1,740 mètres) ; Finale, 3 tours de piste (2,610 mètres). 1^{er} prix, 100 fr. ; 2^e prix, 50 fr. ; 3^e prix, 25 fr. La finale sera courue entre la course IV et la course V.

II. — Course pédestre, réservée aux pupilles de la Société de gymnastique l'Allobroge. Petite piste : 1 tour (790 mètres). 1^{er} prix 8 fr. ; 2^e prix, 6 fr. ; 3^e prix, 4 fr. ; 4^e prix, 2 fr.

III. — *Régionale-Bicyclette* (réservée aux vélocipédistes des deux Savoie), 3 tours de piste (2,610 mètres). 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 20 fr.

IV. — *Cours pédestre*, réservée aux membres de la Société de gymnastique l'Allobroge. Grande piste : 1 tour (870 mètres). — 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e prix, 10 fr. ; 3^e prix, 5 fr.

V. — *Internationale-Bicyclette (dames)*. 2 tours de piste (1,740 mètres). — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 30 fr.

VI. — *Championnat de vitesse-bicyclette* du Vélo-Club d'Ancey (5,000 mètres). — 1^{er} prix, 40 fr., insigne et diplôme de champion ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

CHALON-SUR-SAONE. — Les grandes courses internationales du Vélo-Club Chalonnais sont fixées au dimanche 31 juillet, avec 1,000 fr. de prix en espèces.

Le programme sera publié sous peu.

TOURNON. — Le Cyclophile Tournonnais-Tainois, à l'occasion de la réouverture de son vélodrome du quai Farconnet, organise de fort belles courses pour le 10 juillet 1898.

En voici le programme :

1^{re} Internationale de fond, sur route (60 kil.). Départ de Tain, 7 h. 1/2, café Esswein. Itinéraire : Tain, Saint-Vallier, Tain-Valence, Tain. Arrivée en face de l'Hôtel-de-Ville.

Premier prix : 100 francs ; deuxième prix : 50 francs ; troisième prix : 20 francs.

A deux heures, au Vélodrome.

2^e Régionale (Ardèche, Drôme et Isère), 3,000 mètres par séries. Premier prix : 40 francs ; deuxième prix : 20 francs ; troisième prix : 10 francs.

3^e Internationale, par séries, 3,000 mètres.

Premier prix : 150 francs ; deuxième prix : 50 francs ; troisième prix : 30 francs.

4^e Internationale demi-fond, avec entraîneurs, 20 kilomètres.

Premier prix : 100 francs ; deuxième prix : 40 francs ; troisième prix : 20 francs.

5^e Consolation (réservée aux coureurs n'ayant pas été classés dans les courses précédentes).

Premier prix : 20 francs ; deuxième prix : 10 francs.

Les virages ont été rectifiés.

Ces courses seront encadrées par une Fête foraine, l'ascension d'un ballon et une grande Fête de nuit.

25, rue GRENETTE

Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE

LINGERIE en Tissus cellulaires
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
articulées, etc., etc.

Cycles Castoldi

MARQUE FRANCAISE

Montée des Carmélites, 32

Impasse des Carmélites, 3

A LYON

AUTOMOBILISME

Paris Amsterdam. — Nous sommes en pleine saison... automobiliste.

Après le concours des fiacres sans chevaux, l'Exposition du Jardin des Tuileries, fermée avec une recette de plus de 200,000 fr. puis, le lundi, la parade fleurie d'automobiles, mardi dernier, avait lieu le commencement de l'épreuve annuelle sur route organisée par l'actif Automobile-Club de France, qui, décidément, fait parler de lui. Cette année, c'est sur le parcours de Paris-Amsterdam et retour, soit quinze cent cinquante-sept kilomètres, qu'a lieu cette épreuve qui, très judicieusement, comporte deux catégories : celle des touristes et celle des coureurs de vitesse. La catégorie des touristes, pour laquelle le départ a été donné mardi, doit effectuer le trajet total en dix étapes (soit cinq à l'aller et cinq au retour). Tandis que les coureurs de vitesse, dont le départ n'a été donné que mercredi matin, doivent accomplir le même parcours en six étapes. Les uns comme les autres atteindront Amsterdam dans la journée de samedi, en repartiront après y avoir séjourné le dimanche, les coureurs de vitesse rentrant à Paris mercredi soir, alors que les touristes n'y seront que vendredi. Même itinéraire pour les deux groupes, bien entendu. Le voici succinctement :

Aller. — Paris, Epernay, Reims, Rethel, Rocroi, Givet, Château-d'Ardenne, Marche, Liège, Maëstricht, Venloo, Nimègue, Arnheim, Utrecht et Amsterdam.

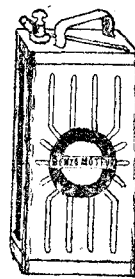
Retour. — Amsterdam, Utrecht, Arnheim, Nimègue, Maëstricht, Liège, Luxembourg, Longwy, Verdun, Châlons, Coulommiers, Versailles.

Nos chauffeurs, on le voit, ne manqueront pas de « voir du pays ».

A neuf heures trente exactement, M. Hérard, starter, donne le départ à la voiture 101, break à six places, puis de trente en trente secondes à tous les autres véhicules. Un quart d'heure plus tard, le n° 133 — qui n'est autre que l'automobile conduite par la baronne de Zuylen, a disparu sur la route dans un nuage de poussière.

Voici maintenant l'ordre d'arrivée des deux premiers véhicules à Reims, but de la première étape :

A 1 h. 56' 3" 3/5, arrive la première voiture, portant le n° 128, automobile Delahaye, conduite par M. Gruet ; 2^e à 2 h. 4' 2/5, Degrais, sur tri Créanche, n° 111.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Courses à pied et Athlétisme

U. S. F. S. A. — Comité du Sud-Est.

Les championnats du Sud-Est : marche, vélocipédie et lancement du disque, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, auront lieu demain dimanche, à 8 heures précises du matin, au vélodrome de Genas. Les championnats de tennis se disputeront le soir, à 2 heures, sur le terrain du F. C. L.

Racing-Club Bourguignon. — Le Racing-Club bourguignon a fait courir dimanche derniers championnats d'athlétisme en présence d'un public clairsemé et par une chaleur étouffante. L'état de la piste étant mauvais les temps n'ont pas été bons. Néanmoins les coureurs étaient nombreux et les luttes ont été très intéressantes.

A noter la superbe performance de Pinsonnaux dans l'heure marche. Ce marcheur, qui prendra part le 10 juillet au championnat du Sud-Est, a de grandes chances de se l'adjuger, et s'il est inquiet il est capable de couvrir 11 kil. dans l'heure.

MM. Guy et Chevé jugeaient les arrivées, M. Labbé prenait les temps. Étaient présents : M. Daval propriétaire du terrain, Michaud, chef d'institution, etc.

Voici les résultats :

90 mètres juniors ; 1. Fort ; 2. Bouchacourt à 1 m. 50 ; Temps, 12". Deux concurrents seulement se présentent, et Fort s'adjuge facilement cette épreuve, malgré un bon départ de Bouchacourt.

100 mètres plat. 1^{re} série ; 1. Joanne ; 2. Regnaudin. T. 12" 3/5.

Finale : 1. Royer ; 2. Joanne ; 3. Regnaudin, 12" 2/5. Le champion du Sud-Est de 1.500 m., quoique sans entraînement et malgré un mauvais départ, s'adjuge cette épreuve dans un joli style. Victoire très applaudie.

400 mètres plat. 1. Chuchet; 2. Fort; 3. Regnaudin; T. 4' 4" 3/5. Gagné facilement. Fort et Regnaudin s'épuisent à mener le train. Chuchet les passe comme il veut dans la ligne d'arrivée, pour gagner de 5 mètres. Royer ne s'est pas présenté.

800 mètres plat. 1. Guenot; 2. Chuchet; 3. Gendre. Guenot part vite, et prend 20 mètres au peloton. Chuchet revient très fort dans le dernier tour, et n'est battu que difficilement; temps 2'28" 3/6; le 3^e loin.

1500 mètres plat. 1. Chuchet; 2. Guenot; 3. Silvestre. Gagné très facilement. Temps non constaté.

Lancement du poids. 1. Joanne, 8 m. 2. Pinsonnaux, 7 m. 95 3. Molle, 7 m. 35. Regretté l'absence de Weishardt, qui avait fait 9 m. 60 la veille, et devait gagner facilement.

Saut en longueur. 1. Joanne, 4 m. 45. 2. Chuchet, 4 m. 30; 3. Bouchacourt.

Saut en hauteur. 1. Bouchacourt, 1 m. 35; 2. Joanne et Pinsonnaux deal-oat. 1 m. 30. A signaler un saut de 1 m. 25 sans élan par Royer.

Saut à la perche. 1. Dead-heat. Chuchet et Joanne, 2 m. 35; 3. Gendre, 2 m. 20. Les concurrents fatigués ne peuvent faire mieux de 2 m. 35, hauteur qu'ils auraient dépassée sans peine au début de la réunion.

1 heure marche. 1. Pinsonnaux, 10 kil. 587 mètres; 2. Sylvestre, 10 kil. 2 mètres; 3. Nectour abandonne. Gavet, intimidé par une légère pluie, tombée dès le matin, ne s'est pas présenté croyant que l'épreuve ne serait pas courue. Cette absence a été très regrettée, car la lutte entre lui et Pinsonnaux, s'annonçait superbe. Sylvestre, un débutant, s'est défendu avec une énergie extraordinaire, c'est un marcheur d'avenir.

Gavet a lancé un défi à son vainqueur. Celui-ci s'est empressé de le relever. Ce match se courra après le championnat du Sud-Est sur une heure, et il se pourrait bien que le record de l'heure, élevé à 10 kil, 980. par Rougemont au championnat de France, soit approché et même battu.

Le Racing Club Bourguignon fera courir sur son terrain du pré de Larrey, le dimanche 10 juillet, un 100^m hand. et un 2.500^m. steeple-chase. Vu la chaleur les courses commenceront à 3 h. 1/2. Après il y aura un concours de natation.

Marseille. — Sporting Club de Marseille. — La réunion que le Sporting Club de Marseille avait annoncée pour dimanche n'a pu être donnée par suite de la pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber toute la nuit et une partie de la matinée.

Le S.C.M. organise pour le 17 juillet une grande réunion au cours de laquelle seront courus les Grands Prix de la société et des épreuves interclubs. De nombreux prix consistent en objets d'art et médailles offerts par M. L. Naumann, qui présidera cette réunion, seront affectés aux différentes épreuves.

GRENOBLE. — Au Stade Grenoblois. — Séance bien menée, dimanche dernier, chez nos amis du Stade.

Voici les résultats :

Law-Tennis. — Eug. Côte et Balme battent Richard frères 7/5 ; Jordan et Thiéry battent Ducroiset et G. Richard 6/3 ; Ducroiset et Balme battent Richard frères 6/3 ; de Lamorte-Félines et Poulet battent Deleuze et Guiboud 6/4 6/3 ; Jordan et Eug. Côte battent Bob Hismard et Châlon 6/1 ; Dalban et Chauten battent F. Richard et Balme 6/4.

Comme on le voit, le Tennis a fait au Stade de nouvelles recrues, parmi lesquelles celles de Deleuze, le doyen d'âge des stadistes.

Pour ne pas en perdre l'habitude, Puy et Samuel David (de la défunte et très légendaire commission) étaient absents.

Lancement du disque. — Très admirée et très disputée l'épreuve d'entraînement du lancement du disque. Chauten, un débutant, s'est assuré la première place avec 25 m. 57. Pour un coup d'essai, n'est-ce pas ? 2. Côte Eug., 25 m. 50 ex-æquo avec Jourdan ; 4. Brutsche, 25 m. 375.

Une course de 100 mètres plat scratch a clos la séance : 1^{re}

série : 1. Guiboud, 2. Châlon, 3. Gadatz ; t. : 12" 3/5, 5 parlants. 2^e série : 1. Eug. Côte, 2. Jordan, 3. Bob Hismard ; t. : 12" 1/5, 5 parlants. 3^e série : 1. Balme, 2. F. Richard ; t. : 18" (?), 3 parlants. Finale : 1. Côte Eug., 2. Jordan, 3. Guiboud ; t. : 11" 9/10

La finale s'est courue, chose très extraordinaire, en même temps que la 3^e série, sans commentaires.

Fête annuelle du C. S. G. — Le Cercle Sportif a célébré, dimanche dernier, sa fête annuelle à Froges. Au banquet, présidé par le maire de Froges, plusieurs toasts ont été portés.

Avant le banquet, les membres du Cercle Sportif avaient organisé un match de foot-ball rugby qui s'est terminé par la victoire de l'équipe première (2 essais : Teissier, 1 Escalon 2 buts Escalon). Les équipes, quelque peu incomplètes, ont été très applaudies, naturellement.

A propos de ce match de rugby, nous croyons bon de reproduire ici la lettre que M. Pascal, président du C. S. G., adressait, l'an dernier, à pareille époque, au président du Stade Grenoblois, lettre que notre bon confrère Cl. Stephan reproduisait, dimanche dernier, dans la Tribune de Grenoble, l'organe sportif grenoblois :

Grenoble, le 25 juin 1897.

Monsieur le Président du Stade Grenoblois,

En réponse à votre lettre du 12 courant, je viens vous informer que le Cercle Sportif Grenoblois ne peut pas accepter le match de foot-ball que vous avez bien voulu lui lancer pour le 27 courant.

La saison de football étant close, le C.S.G. ne fait que se conformer aux règles et usages établis.

Recevez, Monsieur, etc.

Le Président : César PASCAL.

Autres temps, autres mœurs, comme dit le vieux dicton.

N. MABLE.

Match de course à pied. — C'est demain dimanche, 10 juillet, que se disputera, sur la distance Grenoble-Domène, le match de course pédestre conclu entre MM. Ciambellotti, Teyssier et Tardy. Le départ aura lieu à 5 heures du soir, à la porte Très-Cloîtres. L'arrivée se fera sur la place de la Mairie, où la population doménoise — dit le communiqué que le C.S.G. a adressé à la Presse grenobloise — prépare une réception grandiose aux trois courageux matcheurs.

Et maintenant quelques pronostics. A mon avis, si la course a lieu et si elle se court régulièrement, Ciambellotti, le recordman local de l'heure (14 kil. 740) doit se classer premier laissant loin derrière lui ses deux concurrents. Henri Ciambellotti est ce même coureur qui se classait 11^e dans le cross-country organisé à Lyon le 26 décembre dernier par l'Union Athlétique Lyonnaise.

Tardy et Teissier ne s'étant guère prodigués cette année dans les diverses réunions sportives ne nous ont pas permis de les juger en tant qu'athlètes. Nous nous souvenons bien avoir vu Tardy essayer de battre le record local de l'heure et s'arrêter avant le dixième kilomètre.

Quant à Teissier, c'est l'inconnu, le grand X du problème. Nous ne connaissons bon footballeur, avant très vite, mais nous ne l'avons jamais vu s'attaquer à une course de fond.

A notre avis, nous croyons à la victoire assez facile de Ciambellotti qui doit couvrir les 10 kil. séparant Grenoble de Domène en 45 minutes, 2. Tardy, 3. Teyssier. N. M.

Les Championnats du Sud-Est. — Nous croyons pouvoir annoncer que les clubs grenoblois ne prendront pas part aux championnats du Sud-Est qui se disputeront demain. On ne peut que regretter l'attitude des clubs grenoblois dictée, on le comprend bien, par la cause actuellement pendante devant le comité de l'U.S.F.S.A. : la création, à Grenoble, d'un comité régional.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A. — Union régionale du Sud-Est. — Comme nous l'avions fait pressentir dans notre dernier numéro, le comité régional du Sud-Est vient d'être définitivement constitué, le

Club pédestre et vélocipédique, et le Cercle des Sports s'étaient affiliés cette semaine à l'Union des sociétés professionnelles. Mercredi les délégués de chaque société se sont réunis pour prendre les dernières dispositions des championnats qui ont lieu dimanche prochain. Ce sont : MM. Montessieux, Gallifet et Brochu pour le C. P. L.; Eug. Ferratge, Louit et Faurax pour le C. P. V. et François, Simon et Thévenon du Cercle des Sports. Ces messieurs ont décidé que les championnats de 100 mètres et une heure course auront lieu dimanche matin, à 8 h. 1/2 précises, au vélodrome de la Tête d'Or et le 400 et le 2.000 m. l'après-midi. La liste des engagements n'étant close que samedi, nous ne pouvons donner la liste des inscrits; cependant, d'après les dernières nouvelles, nous croyons pouvoir pronostiquer : Montessieux, du C. P. L. gagnant dans le 100 et le 400 mètres. Dans la course d'une heure, Louit du C. P. V. prendra sûrement la première place, suivi par Gautier du C. P. L. Le 2.000 mètres sera des plus disputés par Gautier, Montessieux Fauroux, Jeantaud et Louit. Nos préférences vont à ce dernier qui gagnera cependant difficilement.

Les sociétaires sont priés d'être le plus exacts possible à la réunion de ce soir. Dernières instructions pour les championnats du Sud-Est. La réunion commencera à 8 h. 1/2 précises.

Cercle des Sports. — Le Cercle des Sports de Lyon, qui a demandé son affiliation à l'Union des Sociétés professionnelles des sports athlétiques, et pense l'avoir samedi, prendra part aux championnats du Sud-Est qui ont lieu au Vélodrome Tête-d'Or. Les pédestriens sont priés d'être à 8 heures au vélodrome pour y prendre part.

Le C. D. S. prévient ses nombreux amis et connaissances que sa fête annuelle de St-Clair aura lieu le 17 juillet prochain.

Le clou de cette fête sera les courses pédestres sur St-Clair-Miribel et retour : 16 kil., et vélocipédique sur St-Clair-Meximieux et retour : 60 kil., ouvertes à tous amateurs. De nombreux et beaux prix seront affectés à ces courses. On pourra se faire inscrire à partir de vendredi, 24 courant, au siège du C. D. S., café de la Patrie, 142, avenue de Saxe, près le cours Lafayette. Les prix d'inscription sont ainsi fixés : 1 fr. 50 pour la course pédestre et 2 fr. pour la course cycliste.

GYMNASTIQUE



Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

Dimanche, 10 juillet, à 9 heures du matin, réunion du Comité central au siège habituel, 6 place des Terreaux. A midi, banquet (chez Grüber, 13 place des Terreaux) offert à MM. Clément et Convers, président et vice-président, en l'honneur de leur nomination d'officiers d'Académie.

Cette réunion aura lieu sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Rhône.

Fête de « La Gauloise » de Vaise.

Comme nous l'avons annoncé, c'est dimanche que cette société a donné une grande fête sportive qui a eu un grand succès.

Le matin avait lieu, de Lyon-Vaise à Lissieu et retour, une course de cycles qui a réuni un assez joli peloton de coureurs. Cette course, organisée par les soins gracieux du Cyclophile Vaisois, a vu Zéph se classer premier dans un magnifique emballage, suivi de près par Ekerlin.

D'autre part une course pédestre et un concours de boules ont remué aussi fortement la population vaisoise qui, l'après-midi, s'est rendue nombreuse à la fête-concert, qui s'est tenue chez Comte, 33, quai de Vaise.

A l'arrivée du défilé, composé des sociétés section des Eaux-Vives de Genève, Alsace-Lorraine de Lyon, Avenir d'Oullins et Gauloise, le lieu de fête offrait un coup d'œil superbe.

Un concert auquel l'Echo de Vaise donnait une note fort artistique, et une fête gymnique au cours de laquelle on applaudissait les six gracieux ballets de l'Avenir d'Oullins, le travail aux barres, le reck, etc., par une section mixte des sociétés présentes, retenait une foule compacte de membres honoraires et amis de la Gauloise.

A l'issue des exercices, M. Thévenet, président de la Société, entouré de MM. Clément, président de la Fédération du Sud-Est qui présidait la fête, Damon, vice-président, les délégués des Eaux-Vives, et des diverses sociétés, le rédacteur du Lyon-Sport, etc. remerciait son élégant public, félicitait M. Clément de sa nomination d'officier d'Académie, et remettait aux gymnastes suisses, une cravate tricolore pour leur drapeau.

Les cris de Vive la Suisse! Vive la France! se faisaient entendre: puis M. Clément, en félicitant les Gymnastes, leur donnait rendez-vous à Cette, les 14 et 15 août prochain.

A 8 heures, un bal féerique revoyait de nouveau toute la population vaisoise qui applaudissait au magnifique éclairage électrique qu'avait organisé le Comité. Danseurs, gymnastes, valseuses se sont séparés à regret en se disant à bientôt.

J. U.

ALPINISME

La section de Lyon du C. A. F. a choisi comme excursion générale annuelle, à l'occasion du 14 juillet, une magnifique excursion au Grand Paradis, près de la frontière franco-italienne, en Italie, au-delà de la Maurienne. Voici le programme :

Club Alpin Français. — Section lyonnaise. — Excursion générale des 14, 15, 16 et 17 juillet 1898, au Grand Paradis (4,061^m) et au Petit Saint-Bernard.

Mercredi, 13 juillet. — Départ de Lyon-Brotteaux, à 9 h. 6 du soir, en 2^e classe.

Jeudi, 14 juillet. — Arrivée à Modane à 3 h. 26 du matin, café à l'Hôtel International. — Départ en voiture, Lauslebourg, 7 h., petit déjeuner. — Départ à 7 h. 30 en voiture pour Bonneval.

Déjeuner à 11 heures au Chalet-Hôtel de la section de Lyon, sieste. — Départ à 4 h. — Chalet de Léchans 6 h. 30, repas frugal, coucher.

Vendredi, 15 juillet. — Lever à 2 h. 30, café. — Départ à 3 h. — Col du Carro (3,140^m), 6 h., collation tirée des sacs. — Départ à 6 h. 30. — Col du Nivolet, 11 h. 30, collation tirée des sacs. — Pont, 2 h. 30, dîner. Départ à 4 h. — Refuge Victor-Emmanuel. 6 h., léger souper, coucher.

Samedi, 16 juillet. — Lever à 2 h., café. — Départ à 2 h. 30. — Sommet du Grand Paradis, 7 h. 30, collation tirée des sacs. — Départ à 8 h. — Refuge Victor-Emmanuel, 10 h. 30. — Pont, 11 h. 30, déjeuner. — Départ à 1 h. — Valsavaranche, 2 h. 45, rafraîchissements. — Départ en voiture. — Villeneuve, 5 h. — Pré Saint-Didier, 7 h., dîner, coucher.

Dimanche, 17 juillet. — Lever, 3 h., café. — Départ à 3 h. 30. — Hospice du Petit Saint-Bernard, 8 h., petit déjeuner (On pourra entendre une messe à l'Hospice, à 8 h.). — Départ à 10 h. — Bourg Saint-Maurice, midi, dîner. — Départ en voiture à 2 h. — Moutiers, 4 h. 30. — Départ à 5 h. 1 en chemin de fer, 2^e classe. — Saint-Pierre d'Albigny, 6 h. 50, dîner hôtel Fontana. — Chambéry. — Lyon-Per-rache, 11 h. 50.

Coût approximatif : 75 fr. pour les 4 jours, dont 15 fr. à verser en s'inscrivant.

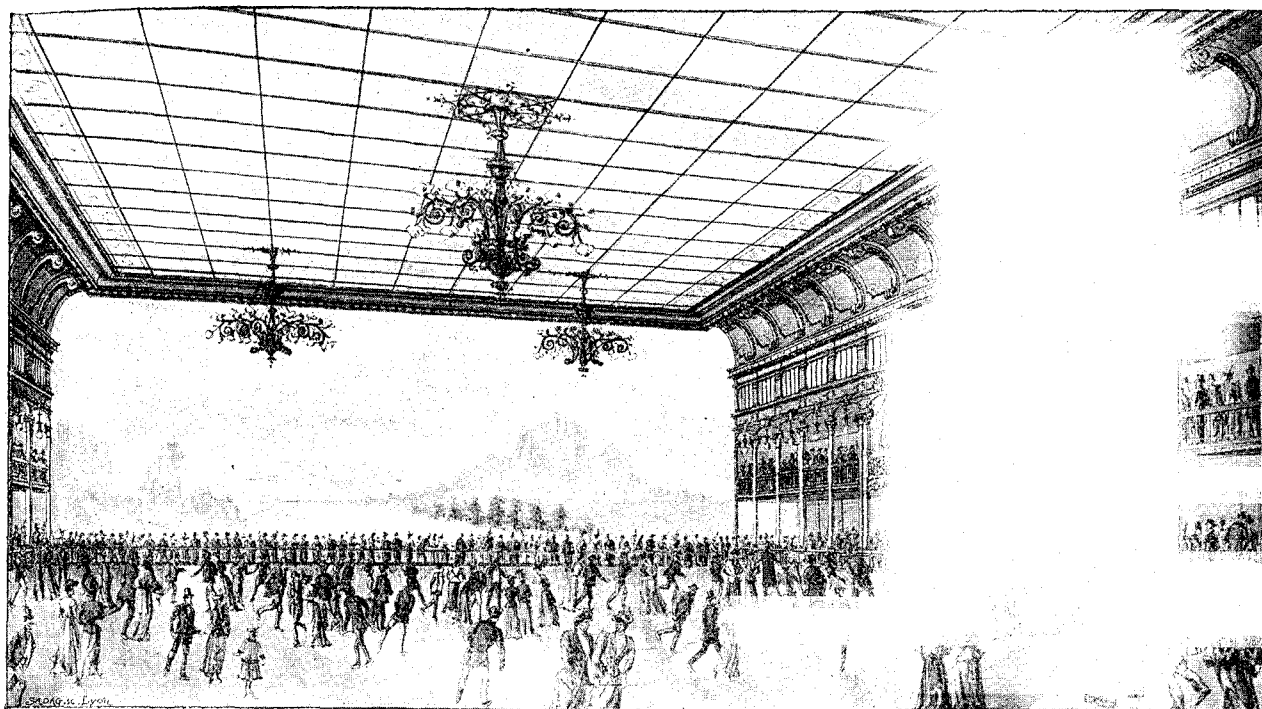
Avis important. — Bien que par elle-même l'ascension du Grand Paradis, avec sa haute altitude, ne présente aucune difficulté et pas le moindre danger pour des alpinistes, les commissaires de la course tiennent à signaler à ceux des membres de la Section qui n'auraient encore fait aucune ascension de cette importance que pour eux les seules difficultés seront : la longueur des journées des 15 et 16 juillet qui comptent environ dix heures de marche effective, et l'altitude du Grand Paradis qui expose au mal de montagne. Le piolet, les lunettes de glacier et les gants de montagne sont indispensables. Réduire le bagage au strict minimum.

On peut aller à mulet depuis le col du Nivolet jusqu'au Refuge Victor-Emmanuel; indiquer en s'inscrivant si l'on désire en prendre un. **Les Commissaires :** Paul GUIGARD, Fr. REGAUD.

Adresser les demandes de renseignements et la correspondance à M. Fr. Regaud, 49, rue de la République, à Lyon.

On s'inscrit au siège de la Section de Lyon, 3, rue Pléney. Dernier délai d'inscription : mardi, 12 juillet, à 5 h. du soir. Rendez-vous à la gare de Lyon-Brotteaux vingt minutes avant le départ du train avec insignes et carnet en règle.

PATINAGE



PALAIS DE GLACE DE LYON — Aspect de la salle de patinage, 1.300 m. c.

(Voir les articles parus dans les nos 22 à 26. L'étude sera continuée no 28 et suivants)

SPORTSMEN EN VILLÉGIATURE

Dans notre numéro du 8 juin nous avons énuméré les sources de l'établissement thermal de Sail-les-Bains et fait ressortir que la source du Hamel, la plus importante de la station, était considérée comme le type le plus puissant des agents dépuratifs et reconstituants.

Voici, entre autres, la lettre que l'illustre Pasteur écrivait, en 1878, au sujet de cette source à l'administration de Sail-les-Bains.

Paris, le 18 juillet 1878.

Monsieur l'Administrateur

des Eaux et Thermes de Sail-les-Bains (Loire),

Les eaux de la station thermale de Sail-les-Bains que vous avez cru devoir soumettre à mon examen m'ont particulièrement intéressé.

L'analyse que j'en ai faite est, en tous points, conforme à celle de M. Ossian Henry, de l'Académie de Médecine que vous m'avez communiquée.

La présence des silicates alcalins de soude, de potasse et de lithine dans les eaux de Sail-les-Bains, les placent au premier rang des eaux les plus actives dans le traitement de certaines maladies.

Les silicates alcalins que ces eaux contiennent en dissolution leur donnent des propriétés curatives d'une immense valeur. Elles sont antiseptiques, antifermentescibles, antiparasitaires, antiputrides, antimicrobiennes.

L'action de la silice et l'action des silicates alcalins en thérapeutique sont appelées à jouer un rôle grandiose.

Le fait de la dissolution de l'acide urique par les silicates alcalins rend l'eau de Sail particulièrement efficace dans le traitement de la lithase rénale, dans la gravelle, dans la goutte, dans les maladies de la peau et, en général, dans toutes les affections de nature arthritique.

L'eau de la source du Hamel arrête les fermentations alcooliques, lactiques, butyriques, etc....

En résumé les eaux de Sail-les-Bains, celles de la source du Hamel surtout, peuvent être considérées comme le type le plus puissant d'actions dépuratives, reconstituantes et sédatives.

Ces eaux, qui font force de loi, s'imposent à l'attention du corps médical dans le traitement des maladies de nature arthritique et en

particulier de l'eczéma, des maladies de la peau, des vices du sang, métrites chroniques ou autres affections de l'appareil génito urinaire, ainsi que tous les accidents de diathèse urique.

L'immense débit des sources permet à la station thermale de Sail-les-Bains, de rendre de grands services.

Recevez Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L. PASTEUR.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 7 juillet 1898.

La tendance générale du marché est au calme le plus complet. Nulle animation sur les valeurs d'Etat, et les semaines se suivent sans que l'on ait à inscrire des mouvements sensibles sur les cours.

Le 3 % seul, que nous avons laissé, jeudi dernier, à 102,37, s'élève à 103,12, le nouveau ministère mettant tous ses soins, à rassurer l'opinion, un peu inquiète au début, sur ses intentions au sujet de l'impôt sur le revenu.

Le discours du ministre de la guerre accentuera certainement la hausse et il est à présumer que la marche en avant de nos rentes entraînera les autres valeurs.

L'Extérieure est à 32,95, l'opinion générale, malgré les protestations espagnoles, étant que la paix est inévitable. Italien 92,30.

Crédit Lyonnais, 849. Gaz en hausse, à 999,75. Plaques Lumière, à 1.535.

Sur les autres valeurs du comptant, presque aucun changement.

En Banque, calme plat, On continue à digérer.

E. D.

Réparations d'armes en tous genres, **E. KEISER,** rue Garibaldi, 218, LYON.

♣ Voir plus loin (page 16), les détails sur notre prime exceptionnelle (Agrandissements de Portraits).

Les Bureaux de l'Administration et Rédaction du Journal sont transférés rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyne**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod, et 3, rue Confort.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

Prime extraordinaire à nos Abonnés et Lecteurs

Par suite d'un traité passé avec la maison L. GADOUD, de notre ville (Fournitures générales pour la Photographie, 33, rue Romarin), et grâce à d'importants sacrifices, nous sommes en mesure d'offrir

Un superbe Portrait avec cadre riche

d'environ 40 cent. sur 50 cent., obtenu par un agrandissement photographique.

Ce portrait, d'une valeur commerciale de 35 fr. est livré, cadre compris, au prix exceptionnel et de faveur de 18 fr. (net, au magasin de M. Gadoud).

L'excellente réputation de la maison Gadoud nous est un sûr garant du succès de notre prime. Voir, au surplus, les spécimens exposés dans nos bureaux.

N. B. — Pour y avoir droit, il est indispensable d'écrire ou de s'adresser directement à l'administration du Journal, qui délivrera un Bon.

PETITES ANNONCES

CHIENS. — **A vendre** : *Pointer* mâle, blanc et foie grande taille, 4 ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc; on donnera 8 jours à l'essai. Prix 250 fr. — B. du jour. C. 14.

*** *Griffon Ecossais*, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15.

*** *Saint-Germain*, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

*** *Braque français*, croisé bourbonnais, bien truité, 4 ans, mention honorable Exposition canine Lyon 1897. Va très bien à l'eau et au bois, arrêt et rapport parfaits. Prix : 250 francs. Bureau du journal, M. F. 18.

*** *Chiots Bulls dogs*, issus de parents primés. Bureau du journal, M. F. 19.

*** *Mouton noir* très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 60 fr. — Bureau du journal, D. 28.

*** *Chiot grand Danois*, gris sur gris (2 mois). Prix : 20 francs. — S'adresser : 16, rue Masséna, Lyon.

On achèterait : Une chiotte *épagneule de Pont-Audemer* ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

*** Un chien *setter anglais* race pure et bonne origine. — Bureau du journal, V. A. 27.

*** Un chiot *griffon bruxellois*, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

*** Une chienne *braque bourbonnais*, courte queue, au besoin ne sachant pas chasser (4 ans maximum). Bureau du Journal J. D. 35.

ETALONS. — *Captain Cap*, pointer, parents primés, sang de Bang et Naso, fera quelques saillies. — B. du jour. D. R.

CHEVAUX ET VOITURES. — : **On achèterait** un *Cheval* pouvant se monter et s'atteler; on achèterait également une *Voiture* à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. 13.

*** Un *Ane* avec son *attelage* pour promenade d'enfants. — Bureau du journal L. B. 12.

A vendre très joli *Phaéton* un et deux chevaux, capote mobile, excellent état. S'adresser à M. de Vaux, route d'Avignon, Vienne (Isère), ou au Bureau du journal, de V. 26



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infaillible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTIONNES

DES RR. PP. J. et GÉROME

En vente

chez princip.

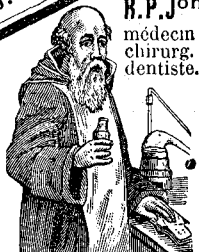
Pharmac., Parfum.,

Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général

5, rue de l'Eglise LYON



Prép.
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

Imperméabilisation des Toiles

SPÉCIALITÉ DE TENTES

POUR
Magasins et Appartements

STORES PEINTS et TRANSPARENTS

ENSEIGNES

DÉCORS

ATTRIBUTS

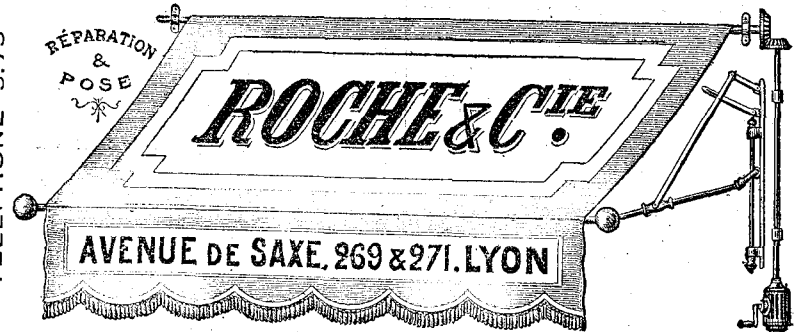
Stores bois ordinaire et fantaisie

RÉPARATION & POSE

ROCHE & C^{ie}

AVENUE DE SAXE, 269 & 271. LYON

TÉLÉPHONE 5.75



TÉLÉPHONE 5.75

Nouvelles Ferrures de Tentes-Marquises

ROCHE & C^{ie}, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON

BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports
SUCCURSALE DE LYON

OMBRELLES

POUR
Automobiles, Voitures, Jardins

BACHES, TENTES

Ferrures d'occasion

LOCATION & ABONNEMENT

de Bâches et Tentes

INSTALLATION

POUR
Concours et Fêtes publiques